Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - Nº48 janvier - 15 mars 2018 / January - 15 March 2018

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication / Publisher : Samuel MVONDO AYOLO





8 mars 2018 Chantal BIYA aux côtés des femmes pour la paix et l'unité

Le Conseil Constitutionnel entre en scène

### EDITORIAL

#### Let's Remain Lucid, Let's Still Make the Right Choice

#### Samuel MVONDO AYOLO

Minister, Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

2018 will be an important election year." This sentence alone was enough to awaken our collective consciousness. Since then, it is effervescence in the headquarters of political parties, in the institutions responsible for supervising the electoral process and in the entire social setup. Indeed, the year that begins carries all the expectations and brings to the fore a new political agenda. For the first time since the advent of political pluralism in 1990, the electoral calendar has never aligned so many political appointments: the senatorial, the municipal and legislative elections and the presidential election. It is thus an exceptional election year, even a delicate and decisive turn, in view of the mobilisation and emotions that will punctuate these elections.

President Paul BIYA, from his high posture of Head of State, keystone of our political system and guarantor of the republican order, devoted nearly a third of his message to the nation on December 31, 2017 and his message to the youth on February 10, 2018, to sensitise his fellow citizens on the challenges of this year. By stating that: "All the necessary steps will be taken to ensure that the electoral process is conducted in calm and secure manner", he, in effect, once again emphasizes the unquestionable place that peace and security occupy in all efforts of national construction. Peace is very dear to all those who want to live in "one and indivisible Cameroon". They know how to trust President Paul BIYA, a statesman of exceptional qualities, the wise guardian of these values. Wisdom, foresight, lucidity and relevance in the vision and solutions provided characterize his action since his accession to the highest office. We can readily understand why Cameroonians, of all categories, in the cities and countryside, continue to call on him to stand again as candidate for the next presidential election. For the vast majority of them, President Paul BIYA is, and remains the trump card. They are therefore unanimous and are ready to renew their confidence in him through the ballot box.

Besides, faithful to his promise of 31 December 2017, the Head of State set up the Constitutional Council and appointed its members. They took the oath of office on March 6, in fervour and solemnity. This new body will be responsible for ensuring the regularity of future elections. President Paul BIYA is thus gradually and surely completing the establishment of the institutions provided for by the Constitution and laying solid foundations for a democratic society and the rule of law in Cameroon. It is in this logic that we must also see his commitment to accelerate the process of decentralization. This commitment took shape in the reorganization of the Government which took place on March 2, 2018, creating the Ministry of Decentralization and Local Development. This highlights the need to involve more Cameroonians in the management of public affairs at the local level. It meets the demands of all citizens of the country.

This Cabinet reshuffle also reflects the strong will of the Head of State to build a nation where no community feels excluded from the management of public affairs. Better still, the putting in place of this new team aims to give a new impetus to government action in the face of the challenges facing our country in the political, security, economic, social or sports domains.

In any case, the future is full of beautiful promises. The prospects of our economic growth are favourable, at least, if we go by the estimates of international financial institutions and major global rating agencies like Standard & Poor's. Moreover, the "resilience" capacity of the Cameroonian economy, recognised by all our partners, is bound to be reinforced thanks to Government action, and more diversified, under the impulse of the Head of State, and in partnership with the private sector. In the

same vein, our three-year programme with the IMF is on track, with greater opportunities for youth employment.

Clearly, this future is in our hands, and especially in those of young people, called to be more daring and inventive, but also to be more responsible and patriotic dissociating themselves from the messages hucksters and illusionists. Cameroonian youth is at the centre of the Head of State's concerns, as evidenced by the numerous efforts made in the State budget (15%) for its education at primary, secondary and higher education levels. This is also evidenced in the mobilization of the various programmes put in place to promote youth socio-economic insertion. This is the case of the "Special Youth" Plan with a budget of 102 billion CFA francs, whose objective is to mobilise over a million and a half young people to direct them to areas corresponding to their needs. 2,150 projects are already financed under the Plan with more than three (03) billion FCFA in agriculture, the digital economy, innovation, industry, crafts, etc. Nearly a thousand other projects are being funded at a value of more than three (03) billion. This is also the case for the presidential donation of 500,000 computers to students from public and private universities, with a view to facilitating their access to the digital economy and promoting their conquest of the global cvberspace.

Finally, 2018 is the vigil before the African Cup of Nations in football that Cameroon will host in 2019. The President of the Republic has repeatedly hammered: "Our country will be ready on the said day." Major works undertaken in the various sites where this competition will take place are evolving normally. That is to say Cameroon will meet the challenges that await her, provided that we remain lucid and know how to make, when the time comes, the right choice.

### EDITORIAL

### Restons lucides, faisons encore le bon choix

#### Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

2018 sera une importante année électorale.» Cette phrase, à elle seule, a été suffisante pour créer un déclic dans la conscience collective. Depuis lors, c'est l'effervescence dans les états-majors des partis politiques, les institutions chargées d'encadrer le processus électoral et l'ensemble du corps social. En effet, l'année qui commence charrie de nombreuses attentes, et met au-devant de la scène un agenda politique inédit. Pour la première fois depuis l'avènement du pluralisme politique en 1990, jamais le calendrier électoral n'aura aligné autant de rendez-vous : les sénatoriales, les municipales et législatives, la présidentielle. Une année électorale exceptionnelle donc, voire un tournant délicat et décisif, au regard de la mobilisation et des émotions qui vont rythmer ces échéances.

Le Président Paul BIYA, de sa haute posture de Chef de l'État, clé de voûte de notre système politique et garant de l'ordre républicain, a consacré près du tiers de son message à la nation le 31 décembre 2017 et de son message à la jeunesse le 10 février 2018, à sensibiliser ses concitoyens sur les enjeux de cette année. En précisant, en effet, que : « Toutes les dispositions nécessaires seront prises afin que les opérations électorales se déroulent dans le calme et la sécurité », il met une fois de plus en évidence le caractère incontournable de la paix et la sécurité dans toute œuvre de construction nationale.

La paix est très chère à tous ceux qui veulent vivre dans ce « Cameroun un et indivisible ». Ceux-là savent pouvoir faire confiance au Président Paul BIYA, homme d'État aux qualités exceptionnelles, garant avisé de ces valeurs. Sagesse, clairvoyance, lucidité et pertinence dans la vision et les solutions trouvées caractérisent son action depuis son accession à la magistrature suprême. On peut d'ores et déjà comprendre pourquoi les Camerounais, toutes catégories confondues, dans les villes et les campagnes, multiplient des appels incessants en faveur de sa candidature à la prochaine élection présidentielle. Pour l'immense majorité d'entre eux, le Président Paul

BIYA reste et demeure l'homme de la situation. Ceux-ci sont donc unanimes et se tiennent prêts à lui renouveler leur confiance par les urnes. Par ailleurs, fidèle à sa promesse du 31 décembre 2017, le Chef de l'État a mis en place le Conseil Constitutionnel et nommé ses membres. Ceux-ci ont prêté serment le 6 mars dernier, dans la ferveur et la solennité. Ce nouvel organe sera notamment chargé de veiller à la régularité des prochains scrutins. Le Président Paul BIYA parachève ainsi, progressivement mais sûrement, la mise en place des institutions prévues par la Constitution et pose les bases solides d'une société démocratique et d'un Etat de droit au Cameroun. C'est dans cette logique qu'il faut aussi voir son engagement à accélérer le processus de décentralisation. Cet engagement a pris corps dans le réaménagement du Gouvernement intervenu le 2 mars 2018, par la création du ministère de la Décentralisation et du Développement local. Cet acte met en évidence le souci de faire participer davantage les Camerounais à la gestion des affaires publiques au niveau local. Il comble les attentes de tous les citoyens de ce pays.

Ce réaménagement gouvernemental traduit également la ferme volonté du Chef de l'Etat de bâtir une nation où aucune communauté ne devrait se sentir exclue de la gestion de la chose publique. Mieux, la mise en place de cette nouvelle équipe vise à donner une nouvelle impulsion à l'action gouvernementale face aux défis qui interpellent notre pays aux plans politique, sécuritaire, économique, social ou sportif.

Dans tous les cas, l'avenir est plein de belles promesses. Aussi, les perspectives de croissance de notre économie sont-elles favorables. Du moins, si l'on s'en tient aux estimations des institutions financières internationales et des grandes agences mondiales de notation comme Standard & Poor's. Bien plus, la capacité de « *résilience* » de l'économie camerounaise, reconnue par tous nos partenaires, est appelée à se renforcer, grâce à l'action du Gouvernement, pour plus de diversification, sous l'impulsion du Chef de l'Etat,

et en partenariat avec le secteur privé. Dans la même logique, notre programme triennal avec le FMI est en bonne voie, laissant entrevoir un avenir économique favorable à l'emploi des jeunes.

En clair, cet avenir est entre nos mains, et surtout celles des jeunes, appelés à faire davantage preuve d'audace et d'inventivité, mais aussi de responsabilité et de patriotisme en se démarquant des messages des bonimenteurs et des marchands d'illusions. La ieunesse camerounaise est au centre des préoccupations du Chef de l'État, comme en témoignent les nombreux efforts consentis dans le budget de l'État (15%) pour son éducation au niveau primaire, secondaire et supérieur ; de même que la mobilisation des divers programmes mis en place pour favoriser son insertion socioéconomique. C'est le cas du Plan « Spécial Jeunes » doté d'une enveloppe de 102 milliards de FCFA, dont l'objectif est de mobiliser à terme un million et demi de jeunes pour les orienter vers des guichets correspondant à leurs besoins. 2 150 projets sont déjà financés dans le cadre dudit Plan à plus de trois (03) milliards de FCFA dans l'agriculture. l'économie numérique. l'innovation, l'industrie, l'artisanat, etc. Près d'un millier d'autres projets sont en cours de financement pour une valeur de plus de trois (03) milliards. C'est également le cas du don présidentiel de 500 000 ordinateurs aux étudiants des universités publiques et privées, en vue de faciliter leur accès à l'économie numérique et favoriser la conquête du cyberespace mondial.

Enfin, 2018 c'est la veillée d'armes avant la Coupe d'Afrique des Nations de football que le Cameroun accueillera en 2019. Le Président de la République l'a maintes fois martelé : « notre pays sera prêt le jour dit ». Les grands travaux engagés dans les divers sites où se déroulera cette compétition évoluent normalement. C'est dire que le Cameroun sera à la hauteur des défis qui l'interpellent. A condition que nous restions lucides et sachions faire une fois de plus, le moment venu, le bon choix.

### Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

**Directeur de publication**Samuel MVONDO AYOLO *Ministre, Directeur du Cabinet Civil* 

#### Coordonnateur

Oswald BABOKE, Directeur Adjoint du Cabinet Civil

#### Rédacteurs en Chef

Nicolas AMAYENA, *Attaché* BANSI Victor SUYHANG, *Attaché* 

#### Contribution

Churchill EWUMBUE MONONO
Conseiller Technique
Jean Lucien EWANGUE, Attaché
Florent Guy ELA FOE, Attaché
(Secrétariat Général de la Présidence
de la République)

#### **Images**

Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME, Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

#### Appui

Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG, MBENJU John MAFANY, Dorothée DANEDJO FOUBA

Infographie Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: www.prc.cm
Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

## Sommaire

#### Conseil des Ministres au Palais de l'Unité



### 8 mars 2018. Les femmes se mobilisent pour la paix, l'unité et le vivre-ensemble au Cameroun.

Environ 70 000 femmes ont battu la pavé, au boulevard du 20 mai à Yaoundé, à l'occasion du défilé marquant la clôture des activités de la 33 ème Journée internationale de la femme en présence de la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA......32-35



#### Les audiences du Chef de l'Etat



M. Günter Nooke, le représentant pour l'Afrique de la Chancelière allemande Angela Merkel.



M. Baltasar Engonga Edjo'o, Ministre d'Etat chargé de l'Intégration Régionale, envoyé spécial du Président Obiang Nguema Mbasogo.



 M. Manuel Domingos Augusto, Ministre des Relations extérieures, envoyé spécial du Président João Manuel Gonçalves Lourenço.



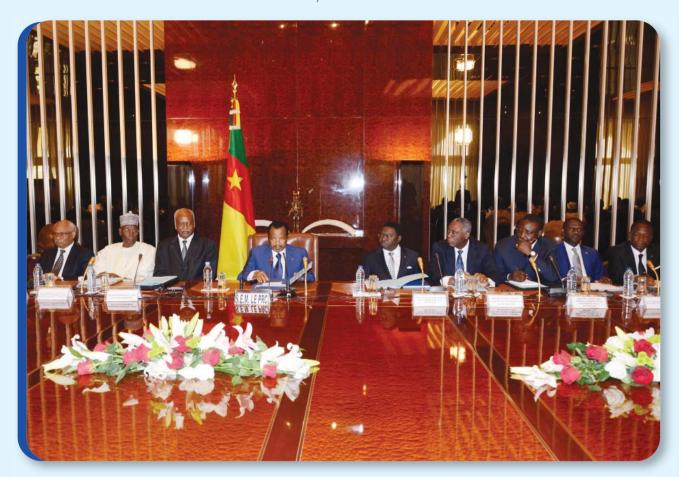
M. Gilles Thibault, Ambassadeur de France au Cameroun.



M. Wei Wenhua,
Ambassadeur de la République Populaire de Chine
au Cameroun.

# Conseil ministériel suite au réaménagement du Gouvernement intervenu le 2 mars 2018 Communication du Chef de l'Etat

Yaoundé, le 15 mars 2018



#### Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Je vous souhaite la bienvenue au Palais de l'Unité, à l'occasion de ce Conseil Ministériel qui intervient après le réaménagement du Gouvernement du 02 mars dernier.

Aux nouveaux promus, comme à ceux qui ont été reconduits, j'adresse mes chaleureuses félicitations. Sachez

mériter la confiance placée en vous!

Je vous exhorte à vous mettre au travail avec ardeur, afin que nous puissions, ensemble, relever les nombreux défis auxquels notre pays doit faire face. Notre peuple n'en attend pas moins de nous.

#### Mesdames et Messieurs,

En dépit d'une conjoncture internationale défavorable, le renforcement des performances de

notre économie, l'amélioration des conditions de vie de nos populations et la lutte contre le chômage doivent demeurer au cœur des priorités du Gouvernement.

Dans cette optique, il est impératif de poursuivre la mise en œuvre harmonieuse du programme conclu avec le FMI. Il est également urgent de finaliser la mise en œuvre des grands projets structurants, du Plan d'Urgence

pour l'accélération de la croissance et du Plan Spécial JEUNES. L'entrée en service du port en eau profonde de Kribi et du deuxième pont sur le Wouri, sont de bon augure à cet égard.

Ces projets, ainsi que de nombreux autres, qui sont achevés ou en voie de l'être, peuvent être inaugurés dans l'année en cours.

Ces belles performances ne doivent toutefois pas nous faire oublier que beaucoup reste à faire. Les services de proximité à la population : eau, électricité, santé, infrastructures routières, doivent continuer à bénéficier de l'attention particulière du Gouvernement, ainsi que je le soulignais récemment dans mon message à la Nation.

#### Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous réitérer, très fermement, mes instructions sur la nécessité d'une utilisation rationnelle des ressources publiques, la réduction du train de vie de l'Etat et la lutte contre la corruption.

Chacun de vous devra, dans son domaine de compétence, relever le pari de la performance. La recherche de l'intérêt général et de l'efficacité, la solidarité, l'esprit d'équipe, le respect de la hiérarchie, devront en tout temps et en toute circonstance, être les boussoles qui guident votre action. C'est également à cette aune que vous serez jugés.

#### Mesdames et Messieurs.

Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'action déterminée de nos forces de défense et de sécurité a permis de réduire drastiquement les exactions des groupes criminels qui y sévissent. Les efforts à cet égard devront être poursuivis, en vue notamment d'un retour à la normale des activités économiques et sociales.

Nos populations, à travers le pays, n'ont cessé d'exprimer leur volonté d'être associées plus étroitement à la gestion des problèmes influencent qui directement leur quotidien. La création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local s'inscrit dans l'optique d'apporter une réponse rapide à ces demandes récurrentes.

J'en attends, à brève échéance, des propositions détaillées et un chronogramme relatifs à l'accélération du processus de décentralisation en cours.

Plusieurs échéances électorales sont prévues cette année, à commencer par les sénatoriales qui se dérouleront dans quelques jours.

Les dispositions nécessaires devront être prises pour qu'elles se tiennent dans les conditions optimales de sérénité et de sécurité.

La mise en place effective du Conseil Constitutionnel, dont les membres viennent de prêter est serment. un gage supplémentaire de notre détermination à faire avancer notre processus démocratique. Les movens nécessaires doivent être mis à sa disposition pour un fonctionnement optimal.

Je me félicite des efforts qui ont été faits jusqu'alors dans le cadre des préparatifs de la CAN 2019. J'exhorte les différentes administrations concernées à intensifier ces efforts, pour que le Cameroun puisse célébrer, le moment venu, avec l'Afrique et le monde, une grande et belle fête du football.

#### Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

La lourde mission qui vous est assignée exige l'engagement plein et entier de chacun d'entre vous. Il vous incombe de mobiliser pleinement les ressources humaines placées sous votre autorité, pour apporter des réponses concrètes aux aspirations légitimes de nos populations.

Telle est et telle devrait être toujours la finalité de votre action.

Je vous remercie de votre attention.-

# Council of Ministers meeting following the Cabinet reshuffle of 2 March 2018 Address by the Head of State

Yaounde, 15 March 2018



# Mr. Prime Minister, Honourable Members of Government,

You are welcome to Unity Palace on the occasion of this Council of Ministers Meeting which is taking place following the cabinet reshuffle of 2 March 2018.

I would like to warmly congratulate those who have been newly promoted, as well as those

who have been maintained. Do strive to be worthy of the trust bestowed upon you!

I urge you to work diligently so that, together, we meet the multiple challenges confronting our country. Our people expect nothing less from us.

#### Ladies and Gentlemen,

Despite an unfavourable

global economic context, the consolidation of our economic performance, the improvement of our people's living conditions and the fight against unemployment must remain the Government's core priorities.

In this light, it is necessary to pursue the smooth implementation of the Programme concluded with the IMF. There is also an urgent need to finalize the

implementation of major structuring projects, the Emergency Growth Acceleration Plan and the Special Youth Plan. The operationalization of the Kribi Deep Sea Port and the second bridge over the Wouri augur well in that regard.

These and many other projects that have been or are soon to be completed may be commissioned this year.

However, despite these excellent performances, we must not forget that much remains to be done. As I underscored recently in my message to the Nation, the Government should continue to put a special focus on outreach services, such as water and electricity supply, health, and road infrastructure.

#### Ladies and Gentlemen,

I strongly reiterate my instructions on the need for judicious use of public resources, reduction of public spending and the fight against corruption.

Each of you, in vour respective spheres of competence, should rise to the performance challenge. The pursuit of the general interest and efficiency, solidarity, team spirit and respect for hierarchy, should guide your action at all times and in all circumstances; they constitute the standards by which you will be judged.

#### Ladies and Gentlemen,

Thanks to the firm action of our defence and security forces, we have been able to drastically curb the atrocities perpetrated by criminal groups in the Far North, North-West and South-West Regions. Efforts in that regard need to be continued, especially to ensure that economic and social activities return to normalcy.

Our populations countrywide have continued to express their desire to be closely involved in running the affairs that directly impact their daily lives. The creation of the Ministry of Decentralization and Local Development is geared towards speedily addressing these repeated calls.

In the short term, I am expecting detailed proposals and a timeline for fast-tracking the ongoing decentralization process.

Several elections are scheduled for this year, starting with the senatorial elections which will be held in the days ahead.

Necessary measures must be taken to ensure that they are conducted in total calm and security.

The effective establishment of the Constitutional Council, whose members have just taken the oath of office, is a further guarantee of our determination to forge ahead with our democratic process. The necessary resources must be provided to ensure its optimal functioning.

I am pleased with the efforts made thus far regarding preparations for AFCON 2019. I urge the various government services concerned to step up these efforts for Cameroon, Africa and the world to celebrate a grand and excellent football festival.

#### Mr. Prime Minister, Honourable Members of Government,

The daunting task devolving upon you requires the full and total commitment of each and every one of you. It is your duty to fully mobilize the human resources under your authority to provide concrete answers to the legitimate concerns of our people.

Such is and should always be the ultimate goal of your action.

Thank you for your attention.

#### Le réaménagement du Gouvernement

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

0 2 MARS 2018 DU

modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.-

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution:

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

#### **DECRETE:**

ARTICLE 1er. - Les dispositions des articles 4 et 8 du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 4 (1) (nouveau).- Les départements ministériels sont plansés par coule alphabétique:

SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REG LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARPON COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY

le Ministère de l'Administration Territoriale ; le Ministère des Affaires Sociales ;

le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :

- le Ministère des Arts et de la Culture :
- le Ministère du Commerce :
- Le Ministère de la Communication :
- le Ministère chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat :
- le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local :
- le Ministère de la Défense :
- le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- le Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
- le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire:
- le Ministère de l'Education de Base ;
- le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;
- le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :
- le Ministère des Enseignements Secondaires :
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- le Ministère des Finances;
- le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- le Ministère des Forêts et de la Faune ;
- le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- le Ministère de la Justice ;
- le Ministère des Marchés Publics :

- le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
- le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;
- le Ministère des Postes et Télécommunications ;
- le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;
- le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- le Ministère chargé des Relations avec les Assemblées ;
- le Ministère des Relations Extérieures ;
- le Ministère de la Santé Publique ;
- le Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
- le Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
- le Ministère des Transports ;
- le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- le Ministère des Travaux Publics.



### ARTICLE 8 (5) (nouveau) : LE MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de la protection civile et du suivi des guestions électorales.

A ce titre, il est chargé :

#### a) Dans le domaine de l'administration du territoire :

- de l'organisation et du fonctionnement des circonscriptions administratives et des services locaux de l'Administration Territoriale;
- de l'organisation et du suivi des chefferies traditionnelles ;
- de la préparation et de l'application des lois et règlements relatifs aux libertés publiques;
- du maintien de l'ordre public en rapport avec les forces spécialisées ;
- des questions de culte ;
- du suivi des activités des associations et des mouvements à caractère politique;
- du suivi des activités des associations, organisations et mouvements à but non lucratif.

#### b) Dans le domaine de la protection civile :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la réglementation et des normes en matière de prévention et de gestion des risques et des calamités naturelles, en liaison avec les autres Administrations concernées;
- de la coordination des actions nationales et internationales en cas de catastrophe naturelle.

#### c) En matière électorale :

 de la liaison permanente entre le Gouvernement et l'organisme indépendant chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral et référendaire en liaison avec les administrations concernées.

### (5) bis LE MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT

est responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation ainsi que de la promotion du développement local. PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC SECRETARIAT GENERAL

A ce titre, il est chargé:

#### a) Dans le domaine de la décentralisation :

de l'élaboration de la législation et de la réglementation relatives à l'organisation et au fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées :

SERVICE DU FICHIER LEGISLATIFE T REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

- de l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- du suivi et du contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées :
- de l'application de la législation et de la réglementation sur l'état civil ;
- sous l'autorité du Président de la République, de l'exercice de la tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales Décentralisées

#### b) Dans le domaine du développement local :

- de la promotion du développement socio-économique des Collectivités Territoriales Décentralisées :
- de la promotion de la bonne gouvernance au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Il exerce la tutelle sur les organismes publics de mise en œuvre de la décentralisation, notamment :

- le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM);
- le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM) :
- le Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC).

#### « LE RESTE SANS CHANGEMENT »

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

> Yaoundé, 0 2 MARS 2018 LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET Nº 2018/191 DU 02 MARS 2018 portant réaménagement du Gouvernement.-

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution: VU

le décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier VU Ministre, Chef du Gouvernement;

#### SUR PROPOSITION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

#### **DECRETE:**

ARTICLE 1er. - Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ministériels ci-après :

#### **MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE:**

Monsieur ATANGA NJI Paul

#### MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL:

Monsieur ELANGA OBAM Georges

#### **MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE:**

Monsieur ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTA LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORMS
CERTIFIED TRUE COPY

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

Monsieur ALAMINE OUSMAN MEY

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES:** 

Madame NALOVA LYONGA Pauline EGBE

**MINISTRE DES FINANCES:** 

Monsieur MOTAZE Louis Paul

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE :

Monsieur LE Joseph

MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE :

Monsieur NDONGO Jules Doret

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

#### **MINISTRE DES TRANSPORTS:**

Monsieur NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CHARGE DE LA PLANIFICATION :

Monsieur TASONG NJUKANG Paul

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES :

Monsieur YAOUBA ABDOULAYE

### MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES CHARGE DE LA COOPERATION AVEC LE COMMONWEALTH :

Monsieur MBAYU Felix

#### MINISTRES CHARGES DE MISSION A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Messieurs

- SADI René Emmanuel
- DION NGUTE Joseph

### SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE LA DEFENSE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE :

Monsieur ETOGA Galax Yves Landry

### SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, CHARGE DES ROUTES :

Monsieur NDJODOM Armand

#### Le reste sans changement.

**ARTICLE 2**.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3**.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 0 2 MARS 2018

EPRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2018/192 DU 02 MARS 2018 portant nomination d'un Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution;

**VU** le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**VU** le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;

#### **DECRETE**:

ARTICLE 1<sup>er</sup>.- Monsieur ELUNG Paul CHE est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Ministre, Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République

**ARTICLE 2.-** L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 0 2 MARS 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2018/193 DU 02 MARS 2018 portant nomination du Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République.-

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution;

VU le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

VU le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;

#### **DECRETE**:

**ARTICLE 1**<sup>er</sup>.- Monsieur **MVONDO AYOLO Samuel** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République avec rang et prérogatives de Ministre.

**ARTICLE 2**.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 0 2 MARS 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2018/194

DU 02 MARS 2018

portant nomination d'un Directeur-Adjoint du Cabinet Civil de la Présidence de la République.-

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution;

VU le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;

#### **DECRETE**:

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u>.- Monsieur **BABOKE Oswald** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur-Adjoint du Cabinet Civil de la Présidence de la République.

**ARTICLE 2.-** L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3**.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 0 2 MARS 2018

E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

### 52ème édition de la fête de la Jeunesse Message du Chef de l'Etat

Yaoundé, le 10 février 2018



#### Mes chers jeunes compatriotes,

Ces dernières années n'ont pas été faciles pour notre pays. Il a dû relever simultanément plusieurs défis importants :

- faire face à la menace de Boko Haram dans nos régions septentrionales, à celle de bandes armées à notre frontière orientale;
- accueillir des dizaines de milliers de réfugiés et de déplacés ;
- gérer les troubles qui se sont développés au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, et qui ont parfois donné

lieu à des actes de violence :

- lutter contre les conséquences de la baisse des cours du pétrole et des matières premières afin de retrouver le chemin de la croissance.

De ces combats que nous avons menés sur différents fronts, nous pouvons, je crois, dresser les premiers bilans :

- la capacité de nuisance de Boko Haram a été considérablement réduite, grâce à l'action conjuguée des forces de défense et des populations camerounaises ;

- des mesures d'accompagnement ont permis à de nombreux déplacés et réfugiés de rentrer chez eux ;
- la situation se stabilise dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, ce qui devrait permettre à la Commission pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme de s'attaquer au cœur du problème ;
- les dernières estimations laissent entrevoir une embellie de notre économie, avec une relance de l'activité dans divers domaines.

Pour tout dire, la « résilience »

qui caractérise le peuple camerounais mérite encore une fois d'être saluée. Car les résultats auxquels nous sommes parvenus, il faut bien le dire, sont à mettre à son actif. Il n'a pas baissé les bras et a soutenu le gouvernement dans son action.

Nos compatriotes, dans leur ensemble, quelle que soit leur place dans la société, sont restés solidaires dans les épreuves. Et c'est à cela que l'on reconnaît une grande nation.

Vous me permettrez de souligner, une nouvelle fois, l'héroïsme de nos forces de défense et de sécurité – des jeunes pour la plupart – dont le sens du devoir et des responsabilités a été au-dessus de tout éloge.

#### Mes chers jeunes compatriotes,

Vous êtes fortement interpellés par la Nation. Car c'est vous en effet qui, dans les décennies à venir, serez en charge de la conduite de notre pays. Il convient donc que vous soyez à la hauteur de l'enjeu, en disposant de compétences et de l'expérience requises.

Mais il faut d'abord que vous sachiez que le « nouveau monde », qui se prépare sous nos yeux, pourrait être plus dur et plus instable que l'ancien. Les règles auxquelles celui-ci obéissait depuis plus d'un demi-siècle - rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix, régulation des échanges internationaux, solidarité à travers l'aide au développement, etc. s'imposeront peut-être plus difficilement. En revanche, le nationalisme, le protectionnisme, l'isolationnisme risquent de gagner du terrain.

Dans un monde plus rigoureux et moins ouvert, les pays en développement pourraient connaître plus de difficultés pour protéger leurs intérêts et assurer leur progrès économique et social.

C'est pourquoi il convient de se féliciter de la tenue d'événements comme le récent sommet Union Africaine/Union Européenne d'Abidjan qui a mis au centre des discussions l'éducation et la formation des jeunes en Afrique, et en particulier l'acquisition des nouvelles technologies et la modernisation de l'agriculture.

Ces orientations rejoignent les objectifs des « nouvelles routes de la soie » présentés par la Chine et les projets d'aide au développement de pays asiatiques comme l'Inde, le Japon et la Corée du Sud. Il y a donc des raisons de ne pas céder au pessimisme.

Si le Cameroun peut compter sur la solidarité de ses partenaires extérieurs, ainsi que sur la compréhension des grandes organisations internationales, il n'en reste pas moins que l'effort principal lui revient naturellement.

Ce n'est pas en effet seulement l'affaire du gouvernement, mais bien celle de chacun et chacune d'entre nous. Et, à ce propos, je reprendrai à mon compte la formule célèbre : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays ».

Cet appel à l'effort auquel je vous exhortais il y a tout juste un an dans les mêmes circonstances, je le renouvelle aujourd'hui. Plutôt que de céder à la tentation du mirage de l'émigration clandestine et d'entreprendre un voyage périlleux dont l'issue est souvent malheureuse, je vous invite à participer activement à notre grand projet qui vise à accéder à l'émergence à l'horizon 2035.

Je crois pouvoir dire que l'Etat a beaucoup fait au cours des dernières années pour vous préparer à cette tâche exaltante.

Au plan budgétaire, les dotations confondues des trois départements ministériels chargés de l'enseignement représentent environ 15 % de la dépense publique. Qu'il s'agisse des infrastructures, des équipements scolaires, de l'offre d'enseignement, de grands progrès ont été accomplis ou sont en cours.

La carte scolaire et universitaire s'étoffe progressivement, les deux exemples les plus récents étant l'ouverture d'une faculté de médecine à Garoua et d'une école normale supérieure à Bertoua.

Désormais, chacune de nos dix régions est dotée d'un établissement public d'enseignement supérieur. De plus, dès cette année, nos universités seront connectées au cyberespace universitaire mondial.

Le programme de don d'ordinateurs à nos étudiants, qui va se poursuivre activement, leur permettra de s'y arrimer plus

facilement et d'accéder à toujours plus de connaissances et de ressources.

L'option gouvernementale, orientée vers l'enseignement des métiers et les formations pratiques et techniques, commence à porter des fruits en favorisant l'auto-emploi et l'insertion socio-économique des jeunes.

Quatre cent soixante-treize mille trois cent trois (473.303) emplois jeunes ont été recensés au 31 décembre 2017. C'est mieux que l'objectif de quatre cent mille (400.000) que nous nous étions fixé. Mais nous sommes conscients qu'il en faut plus pour résorber le chômage des jeunes.

D'autre part, malgré le ralentissement de la croissance dû à des facteurs exogènes, nous avons poursuivi notre marche en avant dans différents secteurs de notre développement. 2018 sera l'année de l'achèvement de nos grands projets de première génération tels que :

- les barrages hydroélectriques bientôt complétés par des infrastructures de transport de l'énergie ;
- les projets routiers comme les entrées est et ouest de Douala, le deuxième pont sur le Wouri et divers axes routiers auxquels viendront s'ajouter les autoroutes en cours de construction :

Déjà, une série de projets, dits de deuxième génération, ont été lancés ou sont en préparation. Ils concernent la production d'énergie, de nouvelles infrastructures de transport routier et surtout l'extension de notre réseau ferroviaire vers N'Djamena et Limbe. Il nous restera à élaborer une stratégie ambitieuse de construction de logements sociaux à la hauteur de nos besoins.

Notre programme développement basé sur le DSCE se poursuivra, de même que le plan triennal « spécial jeunes » qui a priorités, comme depuis lancement l'année dernière. l'accès des jeunes à l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, l'économie numérique et l'innovation. Près de 500.000 jeunes se sont déjà inscrits auprès de l'Observatoire National de Jeunesse pour y participer. Les financements étant déjà disponibles, la mise en œuvre de ce programme va s'accélérer en 2018.

2018 sera aussi une année décisive pour la préparation de la CAN 2019. L'Etat y a injecté des moyens considérables. Il reviendra par la suite à nos footballeurs d'être à la hauteur de leur réputation et du palmarès élogieux de leurs illustres devanciers. Ils ont montré par le passé qu'ils en sont capables.

#### Mes chers jeunes compatriotes,

De ma position de chef de l'Etat, j'aperçois les signes d'un frémissement qui prouvent que vous vous intéressez de plus en plus aux affaires publiques.

Les réseaux sociaux vous offrent à cet égard un champ d'expression de prédilection. Chaque fois qu'en un clic, vous empruntez ces autoroutes de la communication qui vous donnent une visibilité planétaire, il vous faut vous souvenir que vous n'êtes pas pour autant

dispensés des obligations civiques et morales, telles que le respect de l'autre et des institutions de votre pays. Soyez des internautes patriotes qui œuvrent au développement et au rayonnement du Cameroun, non des followers passifs ou des relais naïfs des pourfendeurs de la République.

Le Cameroun de demain, qui se construit sous nos yeux, n'aura plus grand-chose à voir avec celui d'hier. Vous en serez les premiers bénéficiaires. Il faudra vous en montrer dignes.

Le monde est à la veille d'une mutation extraordinaire. La plupart des pays développés voient leur population vieillir. L'Afrique, au contraire, sera un continent majoritairement jeune vers la moitié du siècle.

C'est à la fois une chance et un défi. Saisissons cette chance et relevons ce défi. Je crois que notre jeunesse est capable de le faire.

Un dernier mot. Comme vous le savez, 2018 sera une importante année électorale. Tous ceux d'entre vous qui auront 20 ans ou plus, pourront - je devrais dire devront - exercer leur droit de vote. En votant, vous accomplirez un acte de citoyenneté responsable. Vous deviendrez ainsi les acteurs de votre destin.

Bonne Fête de la Jeunesse à toutes et à tous!

Vive la jeunesse camerounaise

Vive le Cameroun!

### 52<sup>nd</sup> edition of the National Youth Day Head of State's Message to the Youth

Yaounde, 10 February 2018



#### My dear young compatriots,

The last few years have not been easy for our country, which has had to take up simultaneously several major challenges, namely:

- addressing the Boko Haram threat in our northern regions and that of armed gangs on our eastern border;
- hosting tens of thousands of refugees and displaced persons;
- managing the outburst of unrest in the North-West and South-West

Regions, marked by sporadic acts of violence; and

- countering the impact of falling oil and commodity prices in a bid to return to growth.

I believe we can now make an initial appraisal of our struggles on these different fronts:

- Boko Haram's potential to cause harm has been severely undermined, thanks to the combined action of Cameroon's defence forces and its people;

- supportive measures have enabled many displaced persons and refugees to return to their homes:
- the situation in the South-West and North-West Regions is stabilizing, and the Commission for the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism should thus be able to delve into the crux of the problem;
- the latest assessments point to an improvement in our economy, with renewed activity in various sectors.

Indeed, the characteristic "resilience" of the Cameroonian people deserves to be hailed once again, for, it must be stated, credit for the results we have achieved goes to the people. Not only did they not give up, but they lent their support to government's action.

Our compatriots at large, regardless of social status, remained united throughout the ordeals. And such is what makes a great nation.

Allow me, once again, to underscore the heroism of our defence and security forces - mostly young people - whose sense of duty and responsibility has been beyond all praise.

#### My dear young compatriots,

The Nation is calling on you strongly, because, in the decades ahead, you will be our country's leaders, hence the need for you to be up to the task, by acquiring the necessary skills and experience.

However, first, you must understand that the "new world" which is unfolding before our very own eyes could be tougher and more unstable than the old one. The rules that governed the old world for more than half a century the role of the United Nations in maintaining world peace, regulation, international trade solidarity through development assistance, etc. - could become more difficult to apply, whereas

nationalism, protectionism and isolationism are likely to gain ground.

In a tougher and less open world, it could become more difficult for developing countries to defend their interests and secure their economic and social progress.

Accordingly, we should commend the holding of events such as the recent African Union / European Union Summit in Abidjan, which focused on youth education and training in Africa and particularly the acquisition of new technologies and modernization of agriculture.

These orientations are in line with the objectives of China's "new silk road" initiative and the development assistance projects of Asian countries such as India, Japan and South Korea. So, there are reasons to not yield to pessimism.

While Cameroon may rely on the solidarity of its external partners, as well as the understanding of major international organizations, the fact remains that its own efforts are naturally foremost.

Indeed, this is not the business of the government alone, but that of each and every one of us. And, in this regard, I will echo the famous quote: "Ask not what your country can do for you; ask what you can do for your country."

Today, I renew this call for effort which I made to you barely a year

ago on the same occasion. Rather than yielding to the tempting mirage of illegal emigration and undertaking a hazardous and often doomed trip, I invite you to play an active part in our great vision to achieve emergence by 2035.

I believe I can safely say that the State has done much in recent years to prepare you for this lofty task.

Regarding the budget, the combined allocations of the three ministries responsible for education represent about 15% of public spending. Great strides have been or are being made in terms of infrastructure, school facilities and educational opportunities.

The number of schools and universities is growing progressively, the two most recent illustrations thereof being the opening of a Faculty of Medicine in Garoua and a Higher Teachers' Training College in Bertoua.

Today, each of our ten regions has a public higher education institution. Moreover, from this year on, our universities will be connected to the global university cyberspace.

The programme to donate computers to our students, which will be pursued actively, will help them to more easily connect thereto and access more and more knowledge and resources.

The government's policy, geared towards learning trades as well as vocational and technical training, is beginning to pay off as it fosters self-employment and the socio-economic integration of youths.

As at 31 December 2017, 473,303 (four hundred and seventy-three thousand three hundred and three) jobs had been identified for youths, exceeding our set target of 400,000 (four hundred thousand). We are however aware that more jobs are required to curb youth unemployment.

Moreover, although growth slowed down due to exogenous factors, we continued forging ahead in various sectors of our development. The year 2018 will mark the completion of our major first-generation projects such as:

- the hydroelectric dams that will soon be supplemented by power transmission infrastructure;
- road projects such as Douala City's east and west entryways, the second bridge over the Wouri River, various highways and the motorways under construction.

Already, a series of projects known as second-generation projects have been launched or are in the pipeline. They concern energy generation, new road transport infrastructure and especially the extension of our railroad network to N'Djamena and Limbe. We will then have to devise

an ambitious social housing strategy commensurate with our needs.

Our GESP-based development programme will be continued, as will the three-year "special youth" plan which, since its inception last year, has prioritized youth access to agriculture, industry, handicrafts, the digital economy and innovation. Nearly 500,000 youths have already registered with the National Youth Observatory to participate in the aforementioned youth plan. As funding has already been secured, its implementation will be accelerated in 2018.

The year 2018 will also be a decisive one for the preparation of AFCON 2019. The State has pumped considerable resources into it. It will then be up to our footballers to live up to their reputation and the outstanding achievements of their illustrious predecessors. They have demonstrated in the past that they are up to the task.

#### My dear young compatriots,

From my position as Head of State, I perceive signs of your growing interest in public affairs.

In this regard, your favourite platform of expression is the social media. Whenever at a click, you access these communication highways that give you global visibility, you must bear in mind that you are not exempted from fulfilling civic and moral obligations, such as

respect for others and your country's institutions. Be patriotic Internet users working for Cameroon's development and influence, and not passive followers or naive relays for staunch critics of the Republic.

The Cameroon of tomorrow, which is being forged before our very own eyes, will differ almost entirely from that of yesteryear. You will be its key beneficiaries. You will need to prove yourselves worthy of it

The world is about to witness a dramatic change. The populations of most developed countries are aging. Africa, on the contrary, will be a continent of predominantly young people by the middle of the century.

This constitutes both an opportunity and a challenge. Let us seize the opportunity and meet the challenge. I believe our youths are capable of doing so.

A final word. As you know, 2018 will be an important election year. You all who will be aged 20 years and above will be able to - or rather should - exercise your right to vote. By voting, you will be performing an act of responsible citizenship and, thus, participating in forging your destiny.

Happy Youth Day to each and every one!

Long Live Cameroon's Youth!

Long Live Cameroon!

### Mise en place du Conseil Constitutionnel Un engagement du Septennat

«Il nous faudra également installer le Conseil Constitutionnel qui est un organe essentiel pour le bon fonctionnement de nos institutions.»

Président Paul BIYA, extrait du discours de prestation de serment devant l'Assemblée Nationale. Yaoundé, le 03 novembre 2011.

We will also have to set up the Constitutional Council which is an essential organ for the functioning of our institutions.

President Paul BIYA on the occasion of the Swearing-in ceremony before the National Assembly, Yaoundé, 3 November 2011.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2018 / 105 DU 07 FEV 2018 portant nomination des Membres du Conseil Constitutionnel.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution,

#### DECRETE:

Article 1<sup>er</sup>.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés Membres du Conseil Constitutionnel pour un mandat de six (06) ans, éventuellement renouvelable :

- Monsieur BONDE Emmanuel;
- Monsieur ATANGANA Clément ;
- Monsieur BIPOUN WOUM Joseph Marie;
- Madame ARREY Florence Rita;
- Monsieur ESSOMBE Emile ;
- Monsieur Paul NCHOJI NKWI;
- Monsieur BASKOUDA Jean-Baptiste;
- Monsieur BAH OUMAROU SANDA;
- Monsieur LEKENE DONFACK Charles Etienne;
- Monsieur FOUMAN AKAME Jean ;
- Monsieur AHMADOU TIDJANI.

<u>Article 2</u>.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 0 7 FEV 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

REPUBL	IQUE	DU CAI	MEROUN
--------	------	--------	--------

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2018 / 106 DU 07 FEV 2018
portant nomination du Président du Conseil Constitutionnel.-

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2018 / 105 du 07 FEV 2018 portant nomination des Membres du Conseil Constitutionnel.

#### DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>.- Monsieur **ATANGANA** Clément est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Président du Conseil Constitutionnel.

<u>Article 2</u>.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

**YAOUNDE**, le 0 7 FEV 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

# Les audiences du Chef de l'Etat Cameroun-Allemagne Excellente coopération



ünter Nooke, le représentant pour l'Afrique de la Chancelière allemande Angela Mekel, est un habitué du Palais de l'Unité. Pour la troisième fois en l'espace de quelques années, il a été reçu en audience par le Chef de l'Etat le 15 février dernier. A la tête d'une forte délégation composée notamment de l'Ambassadeur d'Allemagne au Cameroun, Hans-Dieter Stell, Günter Nooke a eu avec le Président Paul BIYA des échanges qu'il a qualifiés lui-même de "francs et constructifs."

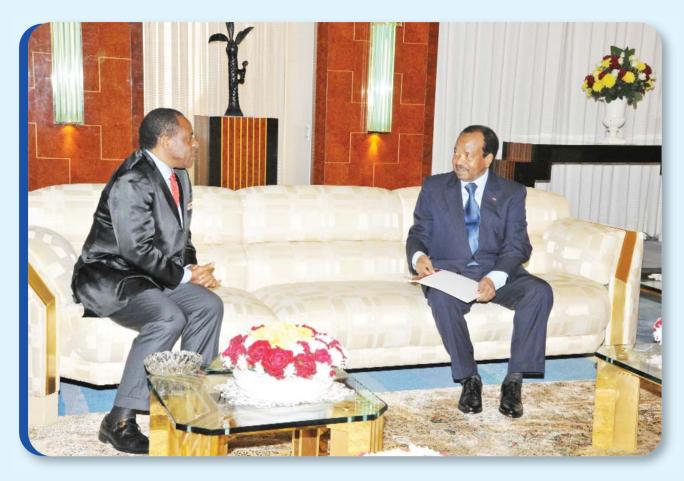
L'Allemagne, a-t-il indiqué, souhaite renforcer sa coopération avec le Cameroun dans les domaines de la décentralisation, de la protection de l'environnement et des forêts, et des investissements économiques. Le représentant pour l'Afrique d'Angela Merkel a souligné que cette coopération devrait connaître une nouvelle impulsion après le cinquième sommet Union africaine-Union européenne tenu à la fin de l'année dernière à Abidjan, sommet axé particulièrement sur l'agriculture et la formation des jeunes.

Günter Nooke a aussi relevé que son pays suit de près l'évolution de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Comme ses partenaires européens, l'Allemagne est favorable à l'unité et à la stabilité du Cameroun. Elle soutient également l'accélération de la décentralisation annoncée par le Chef de l'Etat et est prête à y contribuer plus fortement. Il convient de signaler que l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) est l'un des principaux partenaires du Cameroun dans la mise en œuvre du processus de décentralisation engagé en 2010.

En somme, l'Allemagne qui entretient des relations historiques avec le Cameroun, entend les renforcer dans divers domaines. Et le dernier voyage à Yaoundé du représentant pour l'Afrique de la Chancelière fédérale aura été l'occasion de faire le point de cette riche et fructueuse coopération.

#### **Cameroun-Guinée Equatoriale**

#### En toute confiance



e Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience au Palais de l'Unité, le 21 février 2018, le Ministre d'Etat équato-guinéen chargé de l'Intégration Régionale, Baltasar Engonga Edjo'o, porteur d'un message du Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. La teneur de ce message n'a pas été révélée par l'émissaire de Malabo.

Le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont deux pays voisins

liés par une profonde relation d'amitié et de fraternité. Ces deux Etats font également partie d'un même espace communautaire, la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). La concertation entre les deux Chefs d'Etat est donc permanente "dans le cadre des actions communes au'ils ont dans leur feuille de route", comme l'a relevé l'envoyé spécial Président Obiana Nauema Mbasogo. Et cette concertation, aexpliqué, n'exclut aucun

domaine. "Que ce soit au plan sécuritaire, économique ou autres, les deux Chefs d'Etat se concertent à tout moment pour trouver des solutions aux problèmes communs qui peuvent se poser ".

C'est donc dire qu'entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, c'est la confiance; ceci pour le plus grand bien des populations de la sous-région en général et celles des deux pays en particulier.

### **Cameroun-France**

### **Echanges réguliers**



e dernier entretien entre le Chef de l'Etat et l'Ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, datait du 6 décembre 2017 à la veille du sommet sur le climat baptisé "One Planet Summit" organisé à Paris, le 12 décembre et auquel le Président Paul BIYA avait pris part. Plus de deux mois après, le Président de la République a recu à nouveau le diplomate français au Palais de l'Unité. C'était le 23 février dernier. Un long entretien au cours duquel le Chef de l'Etat et son hôte ont fait le tour d'horizon des questions d'intérêt commun.

"J'ai eu ce plaisir de pouvoir échanger longuement avec le

Président. On a abordé de nombreux thèmes", a déclaré Gilles Thibault au sortir de cette audience. S'agissant des thèmes, le Chef de l'Etat et l'Ambassadeur de France ont échangé, entre autres. sur la situation internationale, la coopération bilatérale, , les guestions de sécurité régionale et sous-régionale avec un accent particulier sur la lutte contre la secte terroriste Boko Haram et ses conséquences humanitaires ainsi que la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

S'agissant notamment de la coopération bilatérale, l'Ambassadeur de France a évoqué le contrat désendettement-développement (C2D)

dont les dix ans ont été célébrés récemment. Ce contrat s'exécute à la satisfaction des deux parties dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, les infrastructures, etc. En ce qui concerne la situation dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Gilles Thibault a bien voulu observer une certaine réserve sur un sujet qui relève des affaires intérieures d'un autre Etat. Néanmoins, le diplomate français a relevé que le dialogue et le rejet de la violence sont les seules voies susceptibles de résoudre les crises. Et le dialogue, le Chef de l'Etat n'a cessé de le prôner depuis le début de cette crise, en témoignent les nombreuses initiatives mises en

œuvre.

#### **Cameroun-Angola**

#### La sécurité sous-régionale en première ligne



e nouveau Chef de l'Etat João angolais. Manuel Gonçalves Lourenço, dépêché son Ministre des Relations Extérieures auprès de homologue camerounais. le Président Paul BIYA. Monsieur Manuel Domingos Augusto a été recu en audience au Palais de l'Unité le 23 février 2018. Au sortir de l'entretien avec le Chef de l'Etat. l'émissaire de Luanda n'a pas fait mystère du contenu du message dont il était porteur. Il a indiqué que ce message avait trait aux questions de paix et de sécurité dans la sous-région dans la perspective de la tenue à Libreville au Gabon du sommet du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique

Centrale (COPAX), un organe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). "Nos deux pays sont membres de la CEEAC: l'Afrique Centrale est une région qui connaît malheureusement des situations qui ne sont pas bonnes, notamment des conflits comme c'est le cas en RDC et en RCA", a déclaré l'envoyé spécial du Président angolais. Ces crises minent le développement de ces Etats avec des conséquences négatives sur d'autres pays. Les dirigeants de la sous-région au plus haut niveau doivent se concerter régulièrement en vue de trouver des solutions durables au retour de la paix. Le Ministre angolais des Affaires

Etrangères s'est dit satisfait d'avoir recueilli le sage point de vue du Président de la République du Cameroun à cet effet.

Au plan bilatéral, l'émissaire de Luanda a relevé que le Président João Manuel Gonçalves Lourenço, au pouvoir depuis l'année dernière, souhaite un renforcement de la coopération entre nos deux pays.

En rappel, l'Angola et le Cameroun font partie des onze Etats membres de la CEEAC avec le Burundi, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, la RCA, la RD Congo, Sao Tomé et Principe et le Tchad.

#### **Chine-Cameroun**

### **Un partenariat gagnant-gagnant**



a Chine et le Cameroun sont liés par une relation d'amitié forte et de coopération depuis le 26 mars 1971. Les visites de haut niveau entre les deux pays sont régulières. C'est dans cette logique que la partie chinoise a fait part depuis l'année dernière de son intention d'accueillir le Président de la République du Cameroun à Beijing.

A l'issue d'une audience que lui a accordée le Chef de l'Etat au

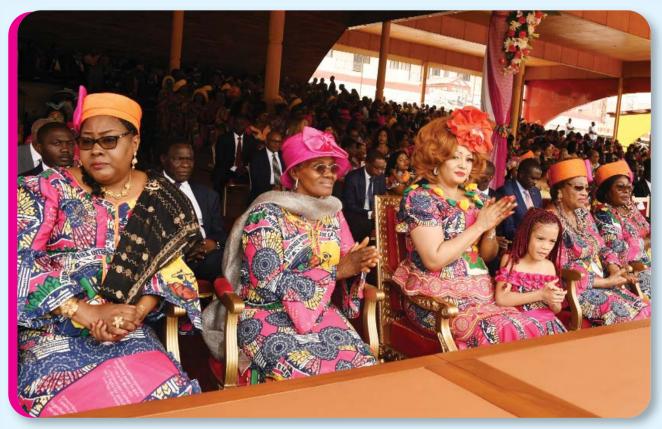
Palais de l'Unité. le 13 mars dernier. l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Cameroun, Wei Wenhua, a annoncé que le Président Paul BIYA effectuera une visite d'Etat en Chine au courant de ce mois de mars 2018, à l'invitation de son homologue, le Président Xi Jinping. Cette visite d'Etat qui a eu lieu du 22 au 24 mars 2018. intervenait au lendemain de la fin de la session annuelle plénière l'Assemblée **Populaire** Nationale, organe suprême du

pouvoir d'Etat en Chine, marquée par le renouvellement des dirigeants. C'était un privilège pour le Chef de l'Etat du Cameroun d'être le premier Chef d'Etat étranger à rencontrer les nouveaux dirigeants chinois.

Depuis son accession à la magistrature suprême, le Président Paul BIYA a effectué cinq visites officielles en Chine. Sa dernière d'Etat dans ce pays date du mois de juillet 2011.

#### Célébration du 8 mars 2018

# Madame Chantal BIYA aux côtés des femmes pour la paix et l'unité



a Première Dame du Cameroun a, une fois encore, rehaussé de sa présence la clôture des manifestations de la Journée internationale de la femme marquée par un impressionnant défilé au boulevard du 20 mai à Yaoundé, le 8 mars 2018. Cette 33ème édition de la Journée internationale de la femme était placée sous le thème : « Intensifier la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, renforcer le partenariat pour accélérer le développement durable ».

Environ 70 000 femmes camerounaises issues de toutes couches sociales et des ressortissantes de pays étrangers à l'instar des femmes gabonaises, centrafricaines, chinoises, américaines et françaises, vêtues de l'uniforme de la fête, "le pagne du 8 mars", affectueusement appelé, ont joyeusement battu la pavé, sous les ovations incessantes de la Première Dame du Cameroun.

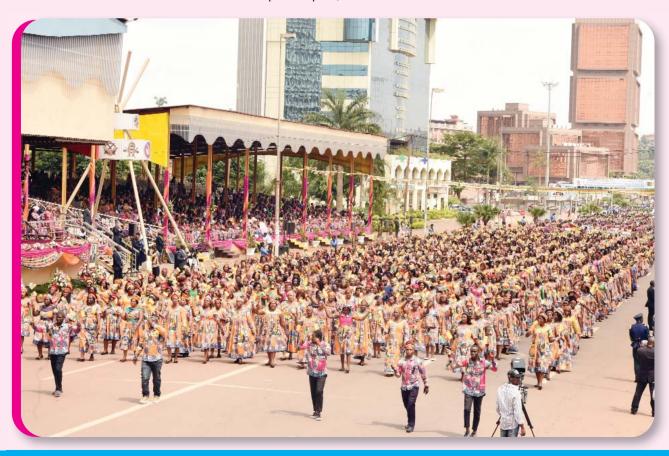
Des heures durant, les défilantes ont exprimé leur engagement pour la cause de la femme et de la jeune fille, pour la paix, la sécurité et l'unité de ce Cameroun un et indivisible. Elles ont remercié le Chef de l'Etat et son épouse pour la promotion des valeurs d'amitié et de solidarité. La communion a été totale lors du passage exceptionnel de milliers de femmes ressortissantes du Nord-Ouest et du

Sud-Ouest, deux régions en proie aux velléités sécessionnistes. A travers leurs gestes et leurs paroles, elles ont magnifié le vivre-ensemble des Camerounais dans la diversité linguistique, culturelle et religieuse. « Nous sommes un, nous sommes ensemble », pouvait-on entendre, par exemple.

Les manifestations de cette 33ème édition de la Journée internationale de la femme étaient placées sous le signe de la paix et de l'unité au Cameroun. Et les femmes ont su parfaitement jouer leur partition à la grande satisfaction de tous. La même mobilisation a été observée sur l'étendue du territoire national.



Les femmes en ordre de bataille pour la paix, l'unité et le vivre-ensemble au Cameroun.





Communion totale entre la Première Dame et les femmes camerounaises.





Partage et convivialité après le défilé.



### **Chantal BIYA dans le Chic**

La Première Dame a honoré de sa présence le 17 février dernier à Yaoundé, l'ouverture du magasin "Chic Design", un showroom d'ameublement et de décoration de l'intérieur. Un espace de rêve pour les amoureux du beau et du confort, situé au quartier Golf à Yaoundé que Madame Chantal BIYA, arrivée en famille, a eu beaucoup de plaisir à visiter de bout en bout . Au grand bonheur du promoteur, le créateur francoallemand Olivier Maugé. Plaisir aussi partagé par les membres du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), qui entouraient l'épouse du Chef de l'Etat pour la circonstance.





#### Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Au mois de janvier 2018, le Président de la République, Paul BIYA, a signé 86 décrets et 134 arrêtés tandis qu'au mois de février, il a signé 101 décrets et 43 arrêtés. Certains de ces actes sont répartis ainsi qu'il suit dans certains principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.

#### Janvier 2018

#### Pôle de la Gouvernance

Décret N°2018/001 du 03 janvier 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre national de la Valeur. Commandeur : Colonel Jackson Kamgain.

Décret N°2018/002 du 03 janvier 2018 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Chevalier : huit (08) personnels militaires et deux (02) personnels civils.

Décret N°2018/003 du 03 janvier 2018 portant nomination de douze (12) Commissaires de Police stagiaires.

Décret N°2018/004 du 08 janvier 2018 portant création de la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Garoua.

Décret N°2018/005 du 08 janvier 2018 portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua.

Décret N°2018/006 du 08 janvier 2018 approuvant et rendant exécutoire le Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile du Cameroun.

**Décret N°2018/008 du 09 janvier 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Officier : Monsieur André Ratio, Docteur en Médecine.

Décret N°2018/022 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son Excellence Piero Pioppo, Nonce Apostolique au Cameroun et doyen du corps diplomatique.

Décret N°2018/023 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son Excellence Nei Futuro Bitencourt, Ambassadeur de la République Fédérative du Brésil.

Décret N°2018/026 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Commandeur : feu Abanda Mathias Saya, opérateur économique à Mombo.

Décret N°2018/027 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Chevalier: feu Nkongho Charles Tabe, membre du comité de vigilance de Muyuka.

Décret N°2018/028 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Officier : feu Mbarga Nnomo Jean dit Mbarga Soukous, artiste musicien.

**Décret N°2018/029 du 11 janvier 2018** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Chevalier : feu Ava Mballa Ignace Thierry, Commissaire de Police à Yaoundé.

**Décret N°2018/030 du 11 janvier 2018** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Officier : feu Yuh Vincent II, Chef Supérieur des Koms à Fundong. Décret N°2018/031 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Officier : feu Betambo Daniel Fidèle, Maire de la Commune de Ndobian. Décret N°2018/032 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Officier : feu Zibi Atangana Fréderic, ancien Président de la section RDPC Dia et Lobo II à Zoétélé.

Décret N°2018/033 du 11 janvier 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Commandeur: feu Monekosso Gottlieb Lobe, ancien Ministre de la Santé Publique.

Décret N°2018/038 du 15 janvier 2018 rapportant les dispositions du Décret n°2017/397 du 25 juillet 2017 portant reclassement d'un Officier de Police Principal. avancement d'échelon de seize (16) Officiers de Police Principaux, promotion et reclassement de cinq cent dix neuf (519) anciens Elèves-Commissaires de Police dans le Commissaires cadre des avancement d'échelon de certains Commissaires de Police en ce qui concerne exclusivement Monsieur Nicolas, promotion reclassement de deux (02) anciens Elèves-Commissaires de Police et avancement d'échelon.

Décret N°2018/040 du 16 janvier 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Yonyone Emmanuel,

Professeur des lycées d'enseignement général, deux (02) ans, du 19 juillet 2018 au 19 juillet 2020.

Décret N°2018/044 du 16 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mbarga Christophe (Mle 578 563-Commissaire de Police 0), Principal, pour non respect des consignes et violation manifeste de la voie hiérarchique. Faits commis de juin 2015 à janvier 2016, ramené immédiatement au grade Commissaire de Police, 9ème échelon, indice 945.

Décret N°2018/045 du 16 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndongo Edou Fidèle (Mle 156 099-Q), Commissaire de Police, pour non respect des consignes et violation manifeste de la voie hiérarchique. Faits commis de juin 2015 à janvier 2016, ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Décret N°2018/046 du 17 janvier 2018 approuvant et rendant exécutoire le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) pour l'exercice 2018.

Décret N°2018/047 du 18 janvier 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Sergent Kepgone Raoul, Caporal Mballa Bikoe Arnaud, Soldat de 2ème classe Amadou Koumai. morts service en commandé à la Force Multinationale Mixte et à l'Opération Emergence 4. Décret N°2018/048 du 18 ianvier 2018 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Maréchal des Logis Chef Njungo John, gendarme Major Boydoul Célestin, Gendarme Kelli

Hervé Martial, élève gendarme Ntchang Koumi Martial, élève gendarme Bessala Bessala Bontrand, morts en service commandé dans le cadre des opérations de sécurisation de la région du Sud-ouest.

Décret N°2018/049 du 18 janvier 2018 portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun à titre posthume. Général de Division en deuxième Section Samobo Pierre.

Décret N°2018/058 du 29 janvier 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux du projet d'urgence d'augmentation de la production d'eau potable aux lieux-dits « Nkolnda I » et « Nkolnda II », dans le département de la Mefou et Afamba, région du Centre.

Décret N°2018/059 du 29 janvier 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne monophasée aux lieux-dits « Nyemeyong, Minlaba, Ting-Melen et Mebomezoa », région du Centre.

Décret N°2018/060 du 29 janvier 2018 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la ligne de 30 KV d'alimentation en énergie électrique du Complexe industrialo-portuaire de Kribi dans le département de l'Océan, région du Sud.

Décret N°2018/061 du 29 janvier 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Toukoulou Léon Honoré, deux (02) ans, du 16 mai 2018 au 16 mai 2020.

Décret N°2018/062 du 29 janvier

2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ngah Mbarga Joseph (Mle 503 006-Y), Commissaire de Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Décret N°2018/063 du 29 janvier 2018 portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Menye Minkoulou Emmanuel, mort en service commandé dans le cadre des opérations de sécurisation de la région du Sud-ouest et de la région du Nord-Ouest.

Décret N°2018/066 du 29 janvier 2018 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. L'élève-Officier d'active Njitchouang Tigang Joël Ulrich.

Décret N°2018/074 du 29 janvier 2018 portant nomination de responsables dans certaines universités d'Etat. Mr Ghogumu Julius Numbonui et autres.

Décret N°2018/075 du 29 janvier 2018 portant nomination de responsables dans certaines universités d'Etat. Mrs Ngwa, née Jua Roselyn et autres.

Décret N°2018/076 du 29 janvier 2018 portant nomination du président du Conseil de direction du "General Certificate of Education Board" (GCE Board). Monsieur Tambo Leke Ivo.

Décret N°2018/077 du 29 janvier 2018 portant nomination d'un responsable dans les services extérieurs du ministère des Relations Extérieures. Ambassade du Cameroun en Guinée Equatoriale (Malabo), Premier Secrétaire : Monsieur Mpande

Dieudonné.

Arrêté N°0002/CAB/PR du 04 janvier 2018 portant nomination de quarante (40) Officiers de Police stagiaires.

Arrêté N°0004/CAB/PR du 04 janvier 2018 portant inscription d'un (01) Gardien de la Paix Principal sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Inspecteurs de Police au titre de l'année 2017. Monsieur Tchinchui Eric.

Arrêté N°0005/CAB/PR du 04 janvier 2018 portant inscription au tableau d'avancement au choix d'un (01) Gardien de la Paix de 1er grade au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade au titre de l'année 2017. Monsieur Moumpon Eric.

Arrêté N°0006/CAB/PR du 04 janvier 2018 portant avancement d'un (01) Gardien de la Paix de 1er grade au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade. Monsieur Moumpon Eric.

Arrêté N°0038/CAB/PR du 04 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Amadou Bagaya (Mle 765 699-A), Gardien de la Paix de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police et violation de consignes.

Arrêté N°0065/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Madame Essaga Edzente Nadège Thérèse (Mle 595 226-V), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.

Arrêté N°0066/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Soane Amba Levi Claude (Mle 598 331-M), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.

Arrêté N°0067/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de

Monsieur John Claude Mbuna (Mle 506 707-Z), Commissaire de Police, pour abandon de poste.

Arrêté N°0068/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Abong Mbang Singa Alexandre (Mle 147 092-H), Officier de Police Principal, pour manquements aux consignes et indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police par faux en écritures publiques authentiques et extorsion des fonds à un tiers.

Arrêté N°0084/CAB/PR du 15 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Biloung Pauline Lyne (Mle 596 682-G), Inspecteur de Police de 1er grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police, ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0086/CAB/PR du 15 janvier 2018 portant nomination d'un chef de secrétariat particulier près le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale. Monsieur Moimidou Stève Sainclair.

Arrêté N°0065/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Madame Essaga Edzente Nadège Thérèse (Mle 595 226-V), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.

Arrêté N°0066/CAB/PR du 09 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Soane Amba Levi Claude (Mle 598 331-M), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.

Arrêté N°0101/CAB/PR du 25 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Mamoudou Papier (Mle 596 575-V), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste.

Arrêté N°0103/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Eya Eya Albert Achille (Mle 599 056-A), Officier de Police de 2ème grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0104/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndzana Damien (Mle 571 387-I), Inspecteur de Police de 1er grade, pour indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police et refus de rembourser ses dettes. Ne peut avancer avant cing (05) ans.

Arrêté N°0105/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Anzebam Jean Claude (Mle 520 841-H), Officier de Police Principal, pour négligence ayant favorisé l'évasion de trois gardés à vue.

Arrêté N°0106/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bekole Pierre (Mle 699 820-W), Gardien de la Paix Principal, pour manquement aux consignes et usage abusif d'une arme de service. Arrêté N°0107/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Fouda Max (Mle 606 812-K), Inspecteur de Police Principal, pour manquement aux consignes et rétention abusive du bien d'un tiers. Arrêté N°0108/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon Monsieur Ndon Moses Aneng (Mle 502 154-D), Officier de Police Principal, pour négligence ayant entraîné la perte d'une arme de service et d'un chargeur garni de 10

munitions.

Arrêté N°0109/CAB/PR du 25 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Ndono Josy Mireille (Mle 607 573-F), Inspecteur de Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0110/CAB/PR du 29 janvier 2018 portant rappel de certains personnels Officiers en service dans les Missions Militaires du Cameroun à l'étranger. Gendarmerie Nationale : Colonel Adeck Moise Tingwei ; Colonel Tchinda Emmanuel. Armée de l'Air : Lieutenant-colonel Mekoulou Raphael Marie.

Arrêté N°0111/CAB/PR du 29 janvier 2018 portant rappel de certains personnels Officiers en service dans les Missions Militaires du Cameroun à l'étranger, admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Gendarmerie Nationale : Lieutenant-colonel Minla Evina Mathurin. Armée de Terre : Colonel Zembou Joseph. Armée de l'Air : Lieutenant-colonel Ahmadou Abdoul Baghi. Marine Nationale : Capitaine de Vaisseau Mvomo Joseph.

Arrêté N°0124/CAB/PR du 30 janvier 2018 plaçant Monsieur Efa Eric (Mle 571 486-A), Commissaire de Police, en position de disponibilité. L'intéressé cesse de bénéficier, dans sa position de disponibilité, de ses droits à la rémunération, à la l'avancement et à la retraite.

Arrêté N°0125/CAB/PR du 30 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Abada Ayong Crépin (Mle 157 810-Y), Officier de Police Principal, pour abandon de poste.

Arrêté N°0126/CAB/PR du 30

**janvier 2018** portant révocation de Monsieur Dawaye Gérard (Mle 169 518-H), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

Arrêté N°0127/CAB/PR du 30 janvier 2018 portant révocation d'office de Madame Kingue Mercy Nanyonge (Mle 570 872-S), Inspecteur de Police de 1er grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité, condamnation à une peine d'emprisonnement ferme pour escroquerie.

Arrêté N°0128/CAB/PR du 30 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ewane Nzoab Serge Baudouin (Mle 606 509-Y), Inspecteur de Police Principal, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0129/CAB/PR du 30 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ndjambe Ningomo Serge Célestin (Mle 608 363-U), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0130/CAB/PR du 30 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Balamsia Joseph (Mle 540 983-U), Inspecteur de Police Principal, pour non respect de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0131/CAB/PR du 30 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Eyene Eyene Emmanuel Victor (Mle 766 124-P), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour faute contre l'honneur, le devoir la probité.

Arrêté N°0132/CAB/PR du 30 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tchioffo Norbert (Mle 597 608-J), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds à un usager de la voie publique.

Arrêté N°0133/CAB/PR du 30 janvier 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Madame Eboutou Amougou Thamar (Mle 659 280-S), Inspecteur de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes et négligence grave ayant entrainé l'évasion d'une gardée à vue.

Arrêté N°0134/CAB/PR du 30 janvier 2018 portant révocation de Monsieur Touko Ngani Willy Jackson (Mle 608 508-G), Gardien de la Paix Principal, pour indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police et abandon de poste.

#### Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2018/073 du 29 janvier 2018 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Société Générale un Accord de prêt d'un montant de 5 millions de dollars US, soit environ 3 milliards de francs CFA, pour le financement des études de faisabilité et de conception du Projet de réhabilitation et d'extension de capacité du système de traitement et de distribution d'eau pour les villes de Buea, Tiko et Mutengene.

#### Février 2018

#### Pôle de la Gouvernance

Décret N°2018/088 du 02 février 2018 habilitant le ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de deux cent soixante milliards (260 000 000 000) de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018.

Décret N°2018/089 du 02 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, entre PK 40 et PK60 dans les Arrondissements de Matomb, Bot Makak et Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

Décret N°2018/090 du 02 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Makem Michel (Mle 156 088-P), Commissaire de Police Principal.

Décret N°2018/094 du 06 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux de construction d'un pont sur le fleuve Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) et des aménagements connexes dans le Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Décret N°2018/102 du 06 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux de construction d'une ligne Haute Tension (HT) de transport d'énergie électrique dans le cadre du projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont dans la Région du Centre.

Décret N°2018/103 du 07 février 2018 portant convocation du collège électoral en vue de l'élection des Sénateurs.

Décret N°2018/104 du 07 février 2018 portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Général du Conseil Constitutionnel. Décret N°2018/105 du 07 février 2018 portant nomination des membres du Conseil Constitutionnel.

Décret N°2018/106 du 07 février 2018 portant nomination du Président du Conseil Constitutionnel. Monsieur Atangana Clément.

Décret N°2018/111 du 09 février portant classement domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux construction des routes désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, Galim-Bamendjing-Foumbot-Banganté dans le Département du Ndé, Région de l'Ouest.

Décret N°2018/112 du 09 février 2018 modifiant certaines dispositions du décret n°2015/011 du 14 janvier 2015 portant attribution en concession provisoire à la Société Sud Hévéa Cameroun, d'une dépendance du domaine national d'une superficie de 30 408ha 49a 06ca, sise au lieu-dit « Corridor Nkolafendek-Otong Mbom », Arrondissement de Djoum, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

Décret N°2018/113 du 09 février 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Soldat de 1<sup>ère</sup> classe Nanga Lema Casimir Fabrice, Mle T2015/26681; Soldat de 1<sup>ère</sup> classe Dzognou Ngounwou Gilles, Mle T2015/24194.

Décret N°2018/114 du 13 février 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant-chef Embe Jean-Pierre, Mle T85/07285; Adjudant-chef Nganyo Robert, Mle 14924; Maréchal des Logis Souzock Mvondo Larissa, Mle 22965; Gendarme-Major Njitung Samuel, Mle 22027; Gendarme Ndjameya Jean Bosco, Mle 24154; Elève-gendarme Tchankoumi Lowe Martial, Mle 29772; Elèvegendarme Abina Mba Ngoulougue Alex Ghislain, Mle 27823.

Décret N°2018/115 du 14 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la route Obala-Batchenga-Bouam : lot 3 (tronçon Nding-Mbagba), dans le Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

Décret N°2018/116 du 14 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mbangue Oscar (Mle 570 340-T), Commissaire de Police Principal, pour non-respect des consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Décret N°2018/117 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son excellence Françoise Collet, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Cameroun arrivée en fin de séjour.

Décret N°2018/118 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son excellence Nikolay Ratsiborinsky, Ambassadeur de Russie au Cameroun, arrivé en fin de séjour.

Décret N°2018/119 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son excellence Gisèle Bouanga-Kalou, Ambassadeur de la République du Congo, arrivée en fin de séjour.

Décret N°2018/120 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son excellence John Brian Olley, Haut Commissaire du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, arrivé en fin de séjour.

Décret N°2018/121 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Son Excellence Michael Hoza, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Cameroun, arrivé en fin de séiour.

Décret N°2018/122 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Monsieur Edou Paulin, Directeur Général sortant de l'Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI) à Yaoundé.

Décret N°2018/123 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier : Monsieur Mbayu Félix, Ministre Plénipotentiaire hors échelle, Secrétaire Général du Ministère des Relations Extérieures.

Décret N°2018/124 du 14 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : la Révérende Sœur Christina Antolin Tomas, Fondatrice et Directeur du Centre Hospitalier Dominicain Saint Martin de Porres de Mvog-Betsi, arrivée en fin de séjour au Cameroun.

Décret N°2018/128 du 14 février 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Dignité de Grand Cordon : feu Menye Me Mve Philippe, ancien Ministre de la Défense.

Décret N°2018/129 du 14 février 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Commandeur : feu Fotso Kankeu Jacques, Chef supérieur de 1er degré de Bamougoum.

Décret N°2018/130 du 14 février 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade d'Officier: feu Metomb Kebega Téléphone Administrateur Civil, ancien Préfet.

Décret N°2018/131 du 14 février 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier: feu Etoundi Charles, Professeur des lycées hors d'enseignement général échelle, Proviseur du Lycée Bilingue Sultan Ibrahim Njoya de Foumban. Décret N°2018/132 du 14 février 2018 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier: feu Khan Elroy Moses Payne, Maire de la Commune de Santa.

Décret N°2018/133 du 14 février

**2018** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Chevalier : feue Adjoa Empom Elise veuve Ngo'o Mebe, Conseiller Principal à Zoétélé.

Décret N°2018/134 du 14 février 2018 portant autorisation de port d'une décoration étrangère. Monsieur Beti Assomo Joseph, Ministre Délégué chargé de la Défense, habilité à arborer officiellement les Palmes en Or de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants.

Décret N°2018/136 du 19 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne de transport d'énergie électrique 30 KV entre Meyo-centre-Nyabizan et Mvam Yetom-Kie-Ossi, avec les bretelles triphasées Ngoazik-Olamze. Ambam-Abang-Minkop monophasées Mekaman-Ngom du proiet de renforcement d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution (PRERETD) dans le département de la Vallée du Ntem, région du Sud.

**Décret N°2018/144 du 20 février 2018** portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER).

Décret N°2018/145 du 20 février 2018 portant approbation des statuts de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER). Décret N°2018/146 du 20 février 2018 portant autorisation de port d'une décoration étrangère. Monsieur Mebe Ngo'o Edgard Alain, Ministre des Transports, autorisé à porter sur l'étendue du territoire les insignes d'Officier de l'Ordre National de Côte d'Ivoire.

Décret N°2018/147 du 20 février 2018 portant ratification de la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et Etats fondée sur les traités, adoptée le 10 décembre 2014 à New York (Convention de Maurice).

**Décret N°2018/148 du 21 février 2018** portant modification du décret N°2014/308 du 14 août 2014 modifiant le Décret N°2001/180 du 25 juillet 2011 portant réorganisation du Commandement Militaire Territorial.

**Décret N°2018/149 du 21 février 2018** portant modification des dispositions du décret N°2001/183 du 25 juillet 2001 portant réorganisation des formations de combat de l'Armée de Terre.

**Décret N°2018/150 du 21 février 2018** portant modification des dispositions du décret N°2013/236 du 22 juillet 2013 portant organisation interne de la 11ème Brigade d'Infanterie Motorisée.

**Décret N°2018/151 du 21 février 2018** portant organisation interne de la 12<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie Motorisée.

**Décret N°2018/152 du 21 février 2018** portant modification des dispositions du décret N°2014/369 du 26 septembre 2014 portant organisation interne de la 21ème Brigade d'Infanterie Motorisée.

**Décret N°2018/153 du 21 février 2018** portant organisation interne de la 51<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie Motorisée.

**Décret N°2018/154 du 21 février 2018** portant modification du décret N°2013/237 du 22 juillet 2013 portant création et organisation de l'Armée de l'Air.

Décret N°2018/155 du 21 février 2018 portant modification des dispositions du décret N°2001/185 du 25 juillet 2001 portant organisation des services extérieurs de la Santé Militaire.

**Décret N°2018/156 du 21 février 2018** portant modification du décret N°2004/058 du 23 mars 2004 portant organisation des formations et unités territoriales du Corps National de Sapeurs-Pompiers.

Décret N°2018/157 du 21 février 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Commandements Territoriaux. Deuxième Région Militaire Interarmées. Commandant Général de Division Saly Mohamadou. Cinquième Région Militaire Interarmées. Commandant :Général de Brigade Agha Robinson Ndong.

Décret N°2018/158 du 21 février 2018 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Commandements Territoriaux. Première Région Militaire Interarmées. Forces de l'Armée de Terre : 12ème Brigade d'Infanterie : Commandant : Général de Brigade Nouma Joseph Décret N°2018/159 du 21 février portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Gendarmerie Nationale. Commandements Territoriaux. 2ème Région de Gendarmerie. Commandant : Général de Brigade Tounque Elias : 4ème Région de Gendarmerie Commandant Général de Brigade Louba Zal 5<sup>ème</sup> Pierre Région Gendarmerie. Commandant Général de Brigade Essoh Jules César.

Décret N°2018/160 du 21 février 2018 portant nomination d'un responsable à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES). Directeur Général : Général de Brigade Bitote André Patrice.

Décret N°2018/161 du 21 février 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Décret N°2018/162 du 21 février 2018 portant nomination des Attachés de Défense et des Conseillers Militaires près les postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger.

Décret N°2018/163 du 21 février 2018 portant nomination des Officiers magistrats aux sièges des Tribunaux Militaires.

Décret N°2018/164 du 21 février 2018 portant nomination des Officiers magistrats chargés de l'Action publique devant les chambres militaires des Cours d'Appel.

Décret N°2018/165 du 21 février 2018 portant nomination d'un Officier Magistrat au Parquet d'un Tribunal Militaire.

Décret N°2018/166 du 21 février 2018 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense

Décret N°2018/167 du 21 février 2018 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Décret N°2018/168 du 21 février 2018 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

**Décret N°2018/169 du 21 février 2018** portant modification du décret N°2004/057 du 23 mars portant

création de groupements de circulation routière de la Gendarmerie Nationale.

Décret N°2018/170 du 23 février 2018 portant nomination du Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel. Monsieur Malegho Joseph Aseh.

Décret N°2018/171 du 27 février 2018 portant reversement et promotion de Monsieur Noumi Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur : Maître de Conférences. Décret N°2018/172 du 27 février 2018 portant reversement et promotion de Madame Tita Margaret Awah dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; Maître de Conférences de classe exceptionnelle.

Décret N°2018/173 du 27 février 2018 portant reversement de Monsieur Halle Ekane Edie Gregory dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur; Chargé de Cours de 1ère classe, 3ème échelon, indice 1200.

Décret N°2018/174 du 27 février 2018 portant reversement de Monsieur Ekomane Emile dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur; Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 785.

Décret N°2018/175 du 27 février 2018 portant reversement de Madame Foko Dadji Gisèle Aurélie dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, Chargée de Cours de 2ème classe, 2ème échelon, indice 1005.

Décret N°2018/176 du 27 février 2018 portant intégration de Monsieur Noundjeu Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur ; Maître de Conférences de 2<sup>ème</sup> classe, indice 1115.

Décret N°2018/177 du 28 février 2018 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Bodo Simon-Pierre, inspecteur principal des régies financières (Trésor), 02 ans, août 2018 - août 2020.

Décret N°2018/178 du 28 février 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Capitaine Liman Dalaina Filbert..

Décret N°2018/179 du 28 février 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Sergent Nyangono Ernest ; Caporal Farina Saidou Richard ; Caporal Marcel Ndipmu Fogha ; Caporal Nedjou Noule William ; Soldat de 2ème classe Timamo Tassatsa Cédric.

Décret N°2018/180 du 28 février 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Maître-Principal Endamane Serge : Maréchal des Logis Chef Kolyang Dominique; Maréchal des Logis Mengue Olinga Joël : Gendarme Nomo Avodo Charles ; Elève Gendarme Ngwa Clovis ; Elève Gendarme Bigoumbe Jean Claude ; Soldat de 2ème classe Anatole Ngandele Ekoubou. Décret N°2018/181 du 28 février 2018 portant attribution de la médaille de la Vaillance à titre posthume. Sergent Issa Gollo.

Décret N°2018/182 du 28 février 2018 portant admission des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. L'élève-Officier d'Active Yana Biyina André Joël, est admis au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nommé au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2ème classe pour compter du 1er juillet 2017 au titre de la Marine Nationale.

Décret N°2018/183 du 28 février 2018 portant intégration de Monsieur Mpetga Simo Deke James dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours Stagiaire, indice 665.

Décret N°2018/184 du 28 février 2018 portant intégration et promotion de Monsieur Etoa Etoa Jean Bosco dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur; Maître de Conférences de classe exceptionnelle, indice 1300

Décret N°2018/185 du 28 février 2018 portant intégration et promotion de Mademoiselle Djuikouo Joséphine dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur; Maître de Conférences de classe exceptionnelle, indice 1300.

Décret N°2018/186 du 28 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux de construction de la route Mengong-Sangmelima, dans les Départements du Dja et Lobo et de la Mvila, Région du Sud.

Décret N°2018/187 du 28 février 2018 portant classement au domaine public artificiel des terrains destinés aux travaux de construction de l'autoroute Kribi-Lolabè, y compris les bretelles et l'échangeur dans le Département de l'Océan, Région du Sud

Arrêté N°0136/CAB/PR du 01 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndounda Onana Pie Edmond (Mle 607 015-U), Inspecteur de Police Principal, pour refus de payer ses dettes.

Arrêté N°0137/CAB/PR du 01 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ing Franky Olivier (Mle 766 219-P), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes et faute contre l'honneur, le devoir et la probité.

Arrêté N°0138/CAB/PR du 01 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mongo Marcel Martial (Mle 768 861-J), Officier de Police de 2ème grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0139/CAB/PR du 01 février 2018 portant révocation d'office de Madame Ngbwa Ze Patricia Amandine (Mle 599 201-X), Officier de Police Principal, pour abandon de poste. l'intéressée a droit au remboursement des retenus de 10% calculées sur la base de sa solde mensuelle indiciaire brute.

Arrêté N°0145/CAB/PR du 06 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Samafou Ernest (Mle 570 365-0), Commissaire Divisionnaire, pour manquement aux consignes et négligences répétées dans l'exercice de ses fonctions.

Arrêté N°0146/CAB/PR du 06 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ewane Taku Ewambi Bertrand (Mle 766 117-F), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour

rétention abusive et perte par négligence des pièces du véhicule automobile d'un usager.

Arrêté N°0147/CAB/PR du 06 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Atangana Biyidi Yannick Hilaire (Mle 605 801-Z), Inspecteur de Police Principal, pour indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police. Arrêté N°0148/CAB/PR du 06 février 2018 portant révocation de Monsieur Kengne Jean Augustin (Mle 571 135-M), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste. L'intéressé à droit à une pension proportionnelle.

Arrêté N°0149/CAB/PR du 09 février 2018 portant promotion à titre exceptionnel de Monsieur Menye Minkoulou Emmanuel (Mle 607 632-L), Inspecteur de Police Principal, au grade d'Officier de Police et reclassement de l'intéressé.

Arrêté N°0157/CAB/PR du 21 février 2018 portant révocation de Monsieur Sabeng Alain (Mle 369 942-P), Officier de Police Principal; compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0158/CAB/PR du 21 février 2018 portant révocation d'office de Madame Nanga Samba Catherine (Mle 608 356-T), Inspecteur de Police Principal; abandon de poste.

Arrêté N°0159/CAB/PR du 21 février 2018 portant révocation d'office de Monsieur Essola Patient (Mle 595 304-U), Inspecteur de Police de 1er grade ; abandon de poste.

Arrêté N°0160/CAB/PR du 21 février 2018 infligeant la sanction

d'abaissement de grade à Monsieur Kana Woubing Richard (Mle 607 055-I), Inspecteur de Police Principal ; compromission portant atteinte à la considération de la Police et refus de payer ses dettes. Arrêté N°0161/CAB/PR du 21 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Abomo Elisabeth Félicité (Mle 605 915-B), Inspecteur de Police Principal ; faute contre l'honneur, le devoir et la probité.

Arrêté N°0162/CAB/PR du 21 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Nkwelle Epoh Ethel (Mle 607 738-M), Inspecteur de Police Principal; manquement aux consignes et faute contre l'honneur, le devoir et la probité.

Arrêté N°0163/CAB/PR du 21 février 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0164/CAB/PR du 21 février 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0165/CAB/PR du 21 février 2018 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0166/CAB/PR du 22 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Nguemo David (Mle 541 489-A), Officier de Police de 2ème grade ; manquement aux consignes.

Arrêté N°0167/CAB/PR du 22 février 2018 portant révocation de Monsieur Mformoh Nkwo Martin (Mle 149 734-J), Officier de Police de 2ème grade, pour violation des consignes, usage abusive d'une

arme de service et faute contre l'honneur, le devoir et la probité.

Arrêté N°0168/CAB/PR du 22 février 2018 portant révocation d'office de Monsieur Nkili Etoundi Thierry Dieudonné (Mle 606 184-K), Inspecteur de Police de 1er grade; abandon de poste.

Arrêté N°0169/CAB/PR du 22 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Angue Bidjang Jean Jacques (Mle 596 600-H), Inspecteur de Police de 1er grade ; compromission portant atteinte à la considération de la Police ; ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0170/CAB/PR du 22 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Nguini Servais Rufin (Mle 597 726-T), Inspecteur de Police de 1er grade; manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police; ne peut avancer avant cing (05) ans.

Arrêté N°0171/CAB/PR du 22 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Enyegue Guillaume (Mle 595 215-D), Gardien de la Paix Principal; compromission portant atteinte à la considération de la Police.

Arrêté N°0172/CAB/PR du 22 février 2018 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mouliom Mama Kabirou (Mle 582 485-A), Gardien de la Paix Principal ; compromission portant atteinte à la considération de la Police.

#### Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2018/087 du 02 février 2018 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à l'Association signer avec Internationale de Développement (IDA), un accord de prêt d'un montant de 19,9 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 16,6 milliards de francs CFA. le financement pour additionnel du projet renforcement des capacités du secteur minier (PRECASSEM).

Décret N°2018/091 du 02 février 2018 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Société générale, une Convention de crédit-acheteur d'un 140.065 montant de d'euros, soit environ 91,88 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Douala.

Décret N°2018/092 du 02 février 2018 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Société générale, une Convention de crédit-financier d'un montant de 25,578 millions d'euros, soit environ 16,77 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Douala.

Décret N°2018/093 du 02 février 2018 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC), organe spécialisé du Groupe de la Banque Islamique de Développement, un Accord de prêt Mourabaha d'un montant de 68 millions d'euros, soit environ 44,6 milliards de francs CFA, pour le financement des importations de pétrole brut de la Société nationale de raffinage (SONARA).

Décret N°2018/109 du 07 février 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2017/485 du 14 septembre 2017 habilitant le ministre de l'Economie. Planification de la et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Standard Chartered Bank de Londres, une Convention de crédit d'un montant de 112 690 355 dollars US, soit environ 62 552 697 155 francs CFA, pour le financement du projet de réhabilitation et d'extension du Stade de la Réunification à Douala. ainsi son annexe. que infrastructures connexes, y compris les frais financiers.

Décret N°2018/110 du 07 février 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2017/628 du 28 décembre 2017 portant ratification de la Convention de crédit d'un montant de 112 690 355 dollars US, soit environ 62 552 697 155 francs CFA, conclu le 10 novembre 2017 entre la République du Cameroun et Standard Chartered Bank de Londres, pour le financement du projet réhabilitation et d'extension du Stade de la Réunification à Douala, son annexe, ainsi que infrastructures connexes, y compris les frais financiers.

#### Flash Back

#### Vœux de Nouvel An

# Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du corps diplomatique

Yaoundé, le 04 janvier 2018



### Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous remercier pour vos paroles très aimables et encourageantes à l'endroit de mon épouse et de moi-même et, surtout, à l'égard du peuple camerounais dont vous avez bien voulu souligner le courage et l'amour de la paix.

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique, Alors que les échos des derniers combats contre l'Etat Islamique en Irak et en Syrie nous parviennent et que des signes de reprise de l'économie mondiale commencent à se manifester, est-il possible d'espérer que les tensions qui ont marqué ces dernières années s'atténuent et que s'ouvre, dans le monde, une période plus propice au progrès économique et social ?

Il est sans doute prématuré de répondre à cette question. Mais rien

ne s'oppose à ce que nous examinions, ensemble, les éléments du problème ainsi posé.

Certes, l'Etat Islamique paraît avoir perdu la partie. Il a toutefois laissé derrière lui les ferments d'une subversion qui n'a pas dit son dernier mot. De plus, de nombreux djihadistes ont regagné leur pays d'origine où ils représentent un danger éventuel.

D'autre part, la rivalité entre les

deux pays les plus puissants de la région continuera d'être un facteur déstabilisant pour toute la zone, sans parler du problème israélopalestinien qui paraît avoir découragé toutes les bonnes volontés et reste sans solution. La région du Proche et du Moyen Orient demeurera donc vraisemblablement un espace de conflits potentiels.

Le djihadisme n'a d'ailleurs pas attendu la défaite de l'Etat Islamique pour essaimer à travers le nord de l'Afrique, vers la bande sahélienne. Sous différentes identités, AQMI, BOKO HARAM, SHEBAB, il a menacé et menace encore divers Etats africains. Malgré les coups qui lui ont été portés, il représente toujours un danger pour leur indépendance et leur modèle social.

S'agissant du Cameroun, la menace a été écartée grâce à la vaillance de nos forces de défense et de sécurité et de la Force Multinationale Mixte, appuyées par l'Union Africaine et nos partenaires internationaux.

Mais nous devons rester vigilants. Même si l'ONU et les grandes puissances ont pris la mesure du danger, il reste à définir une stratégie d'envergure mondiale, à même d'apporter une solution définitive.

Sur le plan de l'économie, il convient, je crois, de se réjouir des signes annonciateurs d'un retour de la croissance. Il faut toutefois préciser que les situations ne sont pas les mêmes partout.

Il existe des pays où la

croissance est déià présente. alimentée des iniections par importantes de liquidités et des taux d'intérêt très bas. D'autres, où, les exportations avant considérablement baissé. croissance, encore élevée, repose désormais sur la stimulation de la demande intérieure. D'autres encore, où la croissance peine à démarrer. D'autres enfin, comme le Cameroun, où la chute des cours du pétrole et des matières premières a ralenti la croissance et rendu l'adoption d'un nécessaire programme de réformes structurelles.

A cet égard, l'importance des derniers sommets de la CEMAC, à Yaoundé et à Ndjamena, qui ont mis l'accent sur la nécessité d'accélérer l'intégration sous-régionale, doit être soulignée.

L'objectif principal est de retrouver le chemin de la croissance. Pour ce qui nous concerne, nous ferons, bien entendu, tout ce qui est en notre pouvoir pour mener à bien ce programme et rester sur la trajectoire de notre projet d'accession à l'émergence à l'horizon 2035.

La situation très contrastée que je viens de décrire rend aléatoire tout jugement définitif sur l'évolution probable de l'économie mondiale. La hausse des inégalités favorise la montée du populisme et du nationalisme.

Ces phénomènes, que l'on peut surtout observer dans certains pays développés, sont à l'origine des

tendances protectionnistes et isolationnistes qui gagnent du terrain depuis un certain temps. Il est évident aue si elles se généralisaient, on assisterait à une véritable régression des échanges, avec tout ce que cela implique de négatif aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement.

Nous n'en sommes heureusement pas là. L'issue la plus favorable consisterait sans doute à revenir à une grande négociation internationale qui tiendrait à égale distance le protectionnisme et la mondialisation sauvage. Il serait en effet souhaitable qu'un compromis, qui associerait les avantages reconnus de la mondialisation et la protection des intérêts nationaux, soit trouvé.

J'ai fait allusion il y a un instant au regain du nationalisme qui est un trait de notre temps. S'il se confond avec l'amour de la Nation, il n'a rien de répréhensible. Mais si, comme souvent, il se définit en opposition à d'autres nations, il change de caractère et devient dangereux. Il en va de même pour le régionalisme. Or, il se trouve que, de plus en plus, des Etats, anciens ou récents, soient traversés par des forces centrifuges qui remettent en cause leur unité.

Je pense que la balkanisation va en sens inverse de l'histoire. La mondialisation implique des regroupements qui favorisent l'harmonie et la solidarité entre les membres de la communauté humaine et assurent leur protection. C'est le cas des organisations

internationales et régionales et, à plus forte raison, des Etats.

En tant qu'ancien pupille de la Société Des Nations et de l'ONU. le

Cameroun est un fervent partisan de notre Organisation internationale commune et soutient ses initiatives en faveur de la paix, du développement et de la protection de l'environnement.

Constatant aue réchauffement climatique poursuit et que ses effets sont de plus en plus évidents, si l'on en juge par la fréquence des catastrophes naturelles, mon pays, qui a été l'un des premiers à ratifier l'Accord de Paris, estime que les engagements qui ont été pris à la COP21 doivent être tenus. Il appuie les efforts qui ont été faits en ce sens à la COP22 à Marrakech et à la COP23 à Bonn et plus récemment à Paris. Nous devons garder à l'esprit que c'est le destin de l'espèce humaine qui est en jeu.

S'agissant précisément de celle-ci, je voudrais dire ma compassion à l'égard des migrants et des réfugiés, qu'ils fuient les combats au Proche Orient ou qu'ils entreprennent le périlleux voyage à partir de l'Afrique sub-saharienne vers l'Europe à la recherche d'un avenir meilleur. Enfermés dans des camps, rançonnés pour embarquer dans des barques de fortune, voire vendus comme esclaves, n'ont-ils pas le droit d'être traités comme des êtres humains?

L'Union Africaine et l'Union Européenne ont indiqué la voie à

suivre lors de leur récente réunion à Abidjan. Mais quand la communauté internationale se mobilisera-t-elle vraiment pour mettre fin à ce qui restera sans doute comme un des plus grands scandales du 21ème siècle?

Pour ce qui concerne le Cameroun, notre action diplomatique s'est déployée à travers le monde.

Des contacts au niveau élevé ont eu lieu :

- avec le Président de la République italienne et Sa Sainteté le Pape François à Rome,
- avec les Chefs d'Etat de la CEMAC lors du sommet de N'Djamena,
- avec le Secrétaire Général des Nations Unies à New York et à Yaoundé.
- avec les Chefs d'Etat présents à Abidjan au sommet Union Africaine/Union Européenne,
- avec les Chefs d'Etat participant au sommet du 12 décembre 2017 à Paris consacré au financement de l'Accord sur le climat.

Ce qui me permet de dire que notre pays tient son rang.

Enfin, last but not least, la toute récente visite de la Très Honorable Patricia Scotland, Secrétaire Générale du Commonwealth, nous a permis de manifester notre attachement à cette vénérable institution et de faire connaître à notre hôte de marque les réalités de notre pays. Je tiens à souligner l'importance de sa visite dans les circonstances actuelles.

Avant de conclure, je souhaiterais revenir sur un point

auguel j'attache une certaine importance. Jusqu'à une date récente, une sorte de consensus me paraissait exister sur la nécessité de trouver, dans la mesure du possible. des solutions acceptables aux différends entre puissances et aux problèmes mettant en jeu les intérêts de la communauté internationale dans son ensemble. A cet égard, une certaine confiance me paraissait partagée par une majorité d'Etats.

Il me semble que les choses ont un peu changé et que l'esprit de consensus s'est effrité. oppositions sont plus radicales et la volonté de compromis moins présente. Pourtant, le monde connaît depuis 1945 la plus longue période de paix générale de l'histoire moderne. La faim, la pauvreté, les épidémies ont régressé. L'exclusion n'est plus une fatalité. Certes, il reste beaucoup à faire. C'est pourquoi il faut absolument que la confiance entre les nations revienne et que l'esprit de conciliation reprenne ses droits.

#### Monsieur le Doyen, Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Je voudrais maintenant vous prier de bien vouloir transmettre aux hautes autorités que vous représentez, nos vœux les meilleurs pour l'Année Nouvelle.

A vous-mêmes, à vos familles, j'adresse mes souhaits les plus sincères de bonheur, de santé et de succès pour 2018. Vive la coopération internationale!

Je vous remercie de votre aimable attention.

# Speech by the Head of State in response to the presentation of New Year Wishes by the diplomatic corps

Yaounde, 4 January 2018



### The Dean of the Diplomatic Corps,

I would, first of all, like to thank you for your very kind and encouraging words to my wife and I and, above all, to the Cameroonian people whose courage and peaceloving nature you have kindly emphasized.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

As we receive news of the last battles against the Islamic State in Iraq and Syria and as signs of global economic recovery begin to show, can it be concluded that the tensions of the recent years are easing and that the world is entering a new era that is more conducive to economic and social progress?

It is certainly too early to answer this question. However, nothing prevents us from examining, together, various aspects of the issue thus raised.

Admittedly, the Islamic State seems to have been defeated. However, it has left in its trail latent seeds of insurgency. Moreover, many jihadists have returned to their countries of origin where they are a potential danger.

Similarly, the rivalry between the two most powerful countries in

the region will remain a destabilizing factor for the entire region, not to mention the Israeli-Palestinian problem that seems to have dampened every ounce of goodwill and thus remains unresolved. Consequently, the Near and Middle East region is likely to remain a potential conflict area.

By the way, jihadists had already extended their activities to North Africa and the Sahelian strip well before the defeat of the Islamic State. Under such names as AQIM, Boko Haram and al-Shabaab, jihadism has been and remains a threat to various African States. Despite the blows it has been dealt, it is still a source of danger to the independence and social model of those countries.

Concerning Cameroon, the threat has been averted thanks to the bravery of our defence and security forces and the Multinational Joint Task Force supported by the African Union and our international partners.

However, we must remain vigilant. While the United Nations and major world powers have become fully aware of the threat, a global strategy is still to be developed to provide a final solution.

On the economic front, I believe we must salute the signs of a return to growth. However, it should be noted that the situation is not the same everywhere.

Some countries are already experiencing growth, driven by substantial injections of liquidity and very low interest rates, while others, despite a drastic fall in exports, are still recording high growth rates, mainly thanks to strong domestic demand. Some countries are still struggling to get back to growth, while others, like Cameroon, have adopted a structural reform agenda as falling oil and commodity prices have slowed down growth.

In this regard, it is necessary to underscore the importance of the recent CEMAC summits held in Yaounde and N'djamena, which emphasized the need to accelerate sub-regional integration.

The main goal is a return to economic growth. In our case, we will spare no effort within our power to implement the programme and remain focused on our agenda of achieving emergence by 2035.

The very contrasting situation I have just painted makes it rather presumptuous to prejudge the probable outlook of the world's economy. Growing inequality is fuelling the rise of populism and nationalism.

These phenomena, which can be observed especially in some developed countries, have led to the protectionist and isolationist tendencies that have been gaining ground for some time now. It is obvious that if such phenomena become more widespread, we may witness a veritable regression of

trade, with all its attendant negative effects on both developed and developing countries.

Fortunately, we have not yet reached that stage. The most positive outcome would obviously be to hold international negotiations that would seek to find middle ground between protectionism and wanton globalization. It would indeed be desirable to reach a compromise. combining the recognized advantages of globalization with the protection of national interests.

A while ago, I said nationalism was again on the rise in our times. When nationalism is taken to mean love for one's nation, it is tolerable. But when, as is often the case, nationalism is defined in opposition to other nations, its essence changes and it becomes dangerous. The same is true of regionalism. However, there is a growing trend of centrifugal forces that call the unity of either old or new States into question.

In my opinion, splintering runs in the opposite direction of history. Globalization implies forming groups to promote harmony and solidarity among the members of the human community and ensure their protection. Such is the case with international and regional organizations and, even more so, with States.

As a former mandated and trust territory of the League of Nations and the United Nations

respectively, Cameroon is a fervent supporter of our common International Organization and its initiatives to promote peace, development and environmental protection.

Having observed that global warming is persisting and that its effects are becoming increasingly obvious, judging from the frequency of natural disasters, my country, which was one of the first to ratify the Paris Agreement, considers that the commitments made at COP 21 must be honoured. Cameroon supports the efforts made to this end at COP 22 in Marrakech and at COP 23 in Bonn, and most recently in Paris. We must bear in mind that it is the fate of humanity that is at stake.

Speaking specifically of humanity, I would like to express compassion for migrants and refugees, whether fleeing fighting in the Middle East or embarking on perilous adventures from sub-Saharan Africa to Europe in search of a better future. They are locked up in camps, huge sums of money are extorted from them to get a place on makeshift boats, and they are even sold as slaves. Do these people not have the right to be treated as human beings?

At their recent joint summit in Abidjan, the African Union and the European Union charted the way forward. But when will the international community really come together to take action and put an end to what will undoubtedly go down in history as one of the greatest scandals of the 21st century?

As far as Cameroon is concerned, we deployed our diplomatic activities throughout the world.

High-level contacts were made:

- with the President of the Italian Republic and His Holiness Pope Francis in Rome.
- with CEMAC Heads of State at the N'djamena Summit,
- with the United Nations Secretary-General in New York and Yaounde,
- with the Heads of State present in Abidjan at the African Union-European Union Summit, and
- with Heads of State at the 12 December 2017 One Planet Summit in Paris on financing the Climate Agreement.

From the foregoing, I can confidently say that our country is living up to its billing.

Last but not least, the most recent visit by the Right Honourable Patricia Scotland, Secretary-General of the Commonwealth, was an opportunity for us to show our attachment to that esteemed institution and to brief our august guest on the realities of our country. I must note that her visit to Cameroon at this time of our history was most welcome.

Before concluding, I would like to revisit a point to which I attach some importance. Until recently, it seemed to me that there had been some consensus on the need to seek, as far as possible, acceptable solutions to disputes between powers and to problems that put the

interests of the international community as a whole at stake. In this respect, I seemed to see some degree of mutual trust among a majority of States.

However, I have the impression that things have changed somewhat and that the spirit of consensus has waned. Opposition is more radical and the quest for compromise is less present. Yet, since 1945, the world has experienced the longest period of widespread peace in modern history. Hunger, poverty and epidemics have reduced. Exclusion is no longer a fatality. Obviously, there is still a lot to do. That is why it is absolutely necessary to secure renewed trust between nations and for the spirit of conciliation to take its rightful place.

## The Dean of the Diplomatic Corps,

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

I would now like to request you to kindly convey our best wishes for the New Year to the distinguished authorities that you represent here.

I extend to you and your families my most sincere wishes for happiness, health and success in 2018.

Long live international cooperation!

Thank you for your kind attention.